

2023



RAPPORT
ANNUEL



Filiéris
la santé en action



Filiéris
la santé en action

Nos temps forts

page 2

Éditoriaux

page 6

Filiéris, l'offre de santé de la CANSSM

page 8

Filiéris, pour ses patients

page 16

Filiéris, dans ses territoires

page 28

Centre de santé

Sommaire

**Filieris,
avec ses
salariés**

page 34

**Filieris,
une
transformation
responsable**

page 40

**Au service
des affiliés
miniers**

page 50

**Données
financières**

page 58

Nos temps forts

Janvier

1/ Signature d'un partenariat avec l'ISNI, l'InterSyndicale Nationale des Internes.



Février

2/ Inauguration du centre de santé de Leforest (62).
3/ Filieris au congrès de l'ISNAR-IMG.



Mars

4/ Inauguration du centre de santé de Forbach (57)
5/ Filieris au CMGF.



Avril

6/ Inauguration du centre de santé d'Ensisheim (68).

Mai

- 7/ Filiéris à SantExpo.
- 8/ Déménagement du centre de santé de Barlin (62).
- 9/ Inauguration de la maison des aidants « L'instant Répit », à Alès (30).
- 10/ Signature de la convention avec le GHT Artois (62).



Juin

- 11/ Déménagement du centre de santé de Nœux-les-Mines (62).
- 12/ Déménagement des locaux du service du matériel médical à Courrières (62).
- 13/ Début des travaux de modernisation de l'établissement de Freyming-Merlebach (57).



Juillet

- 14/ Inauguration du centre de santé de Douai (59).

Août

- 15/ Transfert du centre de santé d'Hulluch (62).



16

Septembre

16/ Ouverture du centre de santé de Montigny-en-Ostrevent (59).

17/ Déménagement du data center Filieris.



17



18



19



20

Octobre

18/ Inauguration du centre de santé de Barlin (62).

19/ Inauguration du centre de santé de Saint-Martin-de-Valgugues (30).

20/ Déménagement du siège régional de Metz (57).

21/ Inauguration et journée portes ouvertes au service du matériel médical.

22/ Mobilisation pour Octobre Rose.



21



22



23

Novembre

23/ Avancée des travaux à l'établissement de la Roseraie à Bruay-la-Buissière (62).

24/ Fin des travaux à la résidence d'hébergement temporaire de la Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans (38).

25/ Ouverture du centre de santé de Berles-au-Bois (62).

26/ Inauguration du centre de santé Grande résidence à Lens (62).

27/ Photo Emmanuel Lochon/CNAM : signature de l'avenant 5 à l'accord national des centres de santé.



24



25



26



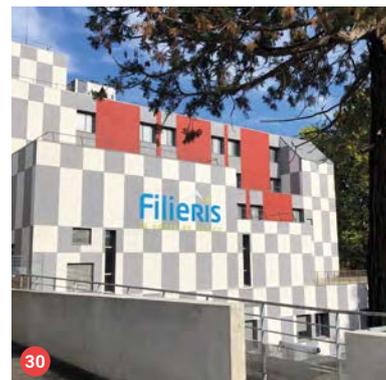
27



28



29



30



31

Décembre

28/ Lancement des travaux au centre de santé de La Mure (38).

29/ Inauguration des centres de santé d'Hulluch (62) et de Montigny-en-Ostrevant (59).

30/ Rénovation du service radiologie de la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81).

31/ Filiéris signataire du 2nd contrat local de santé de la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France.

32/ Élections professionnelles de l'entreprise.



32

Philippe Georges,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'année **2023** en **3** mots-clés

Propositions

Ce premier mot me paraît d'actualité pour évoquer la réflexion en cours sur l'avenir de Filiaris. L'objectif est clair et partagé par tous : assurer la pérennité de notre offre de santé indispensable dans les territoires. Le chemin pour y parvenir était, lui, moins perceptible. Invité par notre convention d'objectifs et de gestion avec l'État à réfléchir à un rapprochement avec la CNAM, le conseil d'administration s'est mobilisé. À l'automne 2023, j'ai décidé de mettre en place un groupe de propositions qui a rassemblé les fédérations de mineurs et les personnalités qualifiées du conseil d'administration. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises et a abouti à des propositions, remises récemment à l'État et à la CNAM, qui fondent l'espoir d'avancer sereinement et efficacement.

Méthode

On pourrait aussi bien nous reprocher d'avancer lentement sans définir une perspective technique détaillée. Ce serait tomber dans un travers que connaît trop bien notre pays : fixer des objectifs sans s'interroger sur la possibilité de leur réalisation, méconnaissant les obstacles et les conditions de leur atteinte. La voie suivie d'une concertation initiale, sans *a priori*, laissant le temps aux diverses parties de se connaître – et d'ainsi effacer les préjugés –, d'évaluer ce qui est possible à court et moyen terme, de déterminer les étapes sur le chemin, est davantage gage de réussite.

Dialogue

Cette voie implique le dialogue. Un troisième mot à mettre en valeur. Un mot qui me paraît bien résumer l'état d'esprit dans lequel nous avons travaillé et qui continue de nous inspirer. Le dialogue au sein du groupe de propositions a été ouvert, transparent, approfondi. Le dialogue avec la CNAM et nos tutelles est fondé sur une écoute respectueuse qui prend en compte toutes les dimensions, financières, psychologiques, politiques, de la nécessaire évolution. Ce dialogue implique, pour être conduit, de la confiance et en génère en retour. Cercle vertueux. C'est l'ingrédient indispensable pour affronter les sujets à traiter, techniquement complexes, humainement sensibles. C'est peut-être le quatrième terme que j'aurais mis en valeur si je n'avais pas été astreint à un quota de trois mots.



Gilles de Lacaussade,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Inaugurations

L'année 2023 a été jalonnée de très nombreuses inaugurations. Centres de santé, établissements, locaux administratifs et commerciaux : toutes les régions et tous les secteurs d'activité ont été concernés. Ces beaux moments sont l'aboutissement d'un intense travail d'équipe (métiers, marchés, travaux, communication...) et souvent de partenariats prometteurs. Ils sont le début d'une nouvelle expérience pour les personnes accueillies dans des locaux neufs et accessibles et pour celles et ceux qui y travaillent. Ces ouvertures manifestent notre dynamisme, notre attachement à nos territoires et, de façon tangible, notre modernisation au service de nos patients, de nos résidents et de nos salariés.

Fiabilité

Ainsi, Filieris tient ses engagements. Que ce soit pour ses partenaires, ses tutelles, ses patients et résidents, et ses salariés, Filieris est un opérateur fiable. Nous le sommes en restant fidèles à nos territoires en lien avec les élus, en répondant présent aux sollicitations des ARS (par exemple pour faire face aux crises, engager les réformes, répondre aux appels à projets...), en respectant les objectifs de notre COG (réduction des déficits et des coûts, qualité de nos comptes, modernisation des fonctions support, préparation de l'avenir...), en développant la qualité pour nos patients et résidents, en mettant en œuvre notre projet d'entreprise.

Agilité

Héritier d'une longue et belle histoire, Filieris conjugue ses missions et ses valeurs au présent. Chaque jour nous accueillons sans discrimination et nous remplissons notre mission de service public dans des territoires souvent en grande fragilité. Mais Filieris a toujours le regard tourné vers l'avenir. Nouveaux comportements, réformes SMR et de l'aide à domicile, des SSIAD, importance de la prévention, développement des soins palliatifs, équipements de pointe, partenariats innovants, responsabilité sociétale, numérisation, attractivité : les équipes de Filieris s'adaptent et sont déterminées à relever les défis d'un monde de la santé en pleine mutation.

Filieris, l'offre de santé de la CANSSM

Notre mission

Délivrer à tous, dans nos territoires d'implantation, une médecine et un accompagnement de qualité, englobant soins, services et prévention.



4 115
COLLABORATEURS

PLUS DE
200
STRUCTURES DE SOINS
SUR LE TERRITOIRE

1 876
PROFESSIONNELS
MÉDICAUX
ET PARAMÉDICAUX

192 682
PATIENTS
EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Notre héritage

Filieris puise ses racines, ses valeurs et ses engagements dans l'histoire du régime minier. C'est la CANSSM, caisse créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mineurs, qui a installé à proximité des principaux puits de mines un réseau de professionnels de santé, alors réservés aux mineurs et à leur famille.

Aujourd'hui, au travers de son offre de santé Filieris, la CANSSM dédie désormais son savoir-faire et l'expertise de ses soignants à tous les patients.



Centre de santé Filieris de Montigny-en-Ostrevent (59).

Nos valeurs

ENGAGÉS, pour délivrer les meilleurs soins, avec un accompagnement dévoué, efficace et sûr.

OUVERTS, via nos structures de soins et nos services ouverts à toutes et tous, sans discrimination, avec pour principe absolu l'égalité de traitement.

PROCHES, parce que la proximité géographique est l'un des premiers critères de choix de son médecin. Être proche des patients, c'est aussi proposer une relation de confiance et des soins dont le coût n'est pas un frein.

À L'ÉCOUTE, des patients et de leur entourage, dans le respect de leurs droits pour une prise en charge individualisée.

EXPÉRIMENTÉS, grâce au professionnalisme et aux compétences de nos équipes, entretenus par la formation continue.

Nos engagements

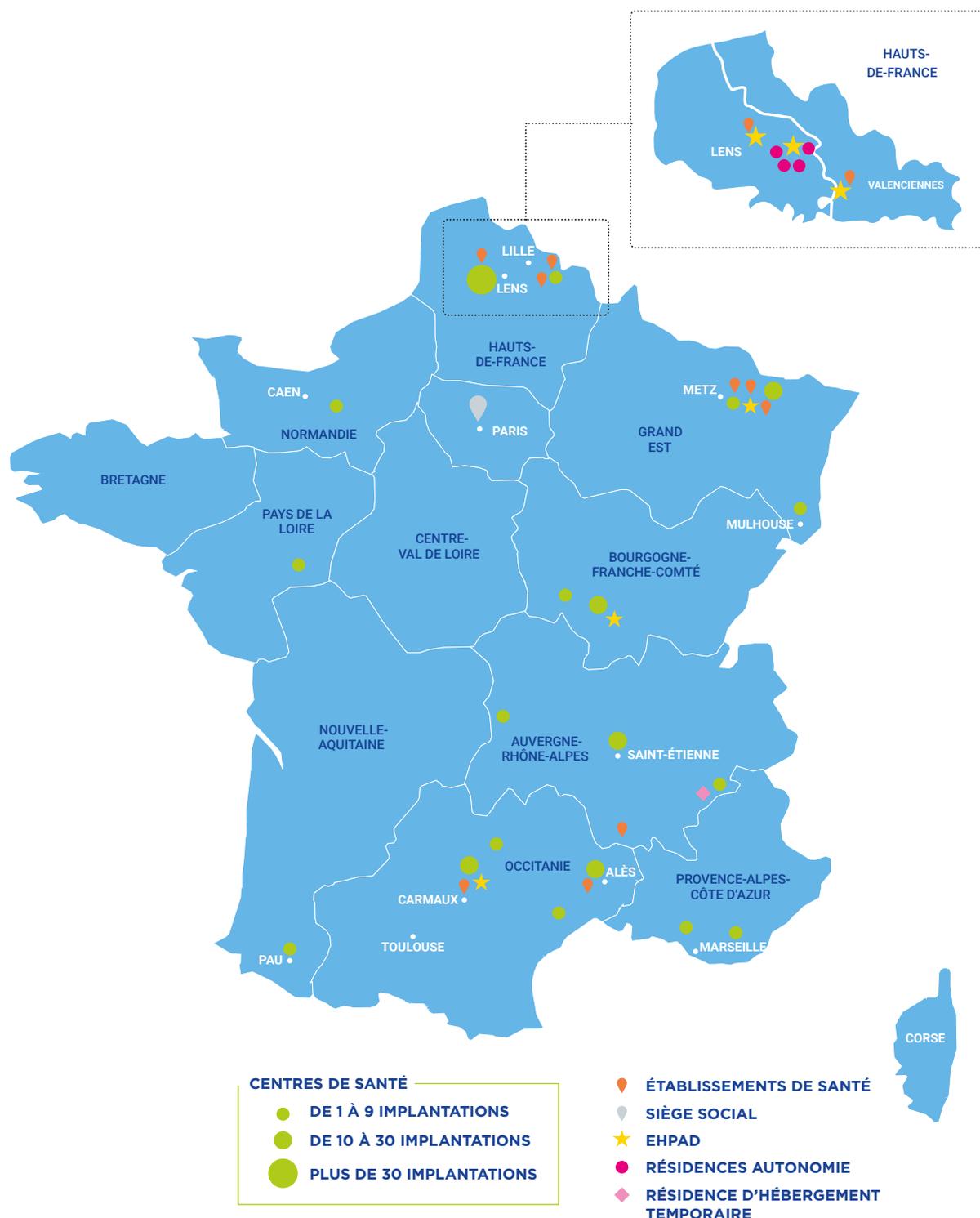
Permettre à chaque patient d'accéder facilement aux soins, d'être suivi avec attention grâce à une relation qui privilégie le dialogue, de bénéficier d'un parcours de soins plus fluide, et donc plus efficace.

Au-delà de notre rôle médical, **agir avec les autres acteurs locaux pour lutter contre la désertification médicale** et défendre l'égalité d'accès aux soins.

Veiller à la bonne qualité du service envers nos affiliés miniers dont la gestion est aujourd'hui opérée par nos partenaires.



Plus de **200 implantations** en France



Nos activités en **chiffres-clés** (au 01/01/2024)



Santé ambulatoire
(médecine générale
et spécialisée,
soins infirmiers, soins
dentaires, kinésithérapie)

117
CENTRES DE SANTÉ
REGROUPANT

130
LIEUX DE CONSULTATION,
DONT

- **110 CENTRES POLYVALENTS**,
MÉDICAUX ET INFIRMIERS
- **7 CENTRES DENTAIRE**
(26 FAUTEUILS DENTAIRE)



**Ehpad et résidences
autonomie**

6
EHPAD

4
RÉSIDENCES
AUTONOMIE

1
RÉSIDENCE
D'HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE



Aide et soins à domicile

16
SERVICES DE SOINS
INFIRMIERS
(1 663 PLACES), DONT

- 4 AVEC DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES
ALZHEIMER

2
SERVICES D'AIDE ET
D'ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE



Services

1
SERVICE DE VENTE
ET DE LOCATION
DE MATÉRIEL MÉDICAL

1
MAGASIN D'OPTIQUE

18
PHARMACIES

— La protection sociale des mines

- 75 900 bénéficiaires
- 182 711 retraités
- 2 Mds€ de prestations versées :
 - maladie : 808 M€ ;
 - accidents du travail et
des maladies professionnelles :
177 M€ ;
 - retraite : 1,08 Md€.



**Soins médicaux
et de réadaptation**

11
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
(SOINS MÉDICAUX ET
DE RÉADAPTATION) INTÉGRANT
3 UNITÉS DE SOINS
DE LONGUE DURÉE (USLD)

1
SERVICE DE MÉDECINE (UGA)
UNITÉ DE GÉRIATRIE AIGUË

1
SERVICE D'HOSPITALISATION
À DOMICILE (HAD)

1
UNITÉ D'EVC-EPR
(ÉTATS VÉGÉTATIFS CHRONIQUES
ET PAUCI-RELATIONNELS)



Prévention et santé publique

1
CENTRE DE VACCINATION

1
CENTRE D'EXAMENS
DE SANTÉ

1
MAISON DES AIDANTS

1
CENTRE GRATUIT
D'INFORMATION,
DE DÉPISTAGE
ET DE DIAGNOSTIC
(CEGIDD)

Notre gouvernance

Le conseil d'administration

(composition au 21 mars 2024)

Président

- Philippe GEORGES

Vice-présidents

- Salvatore DI ROSA (CFDT)
- Bernard COSTE (CGT)
- François MAURY (ANGDM)
- Laurent BERGEOT (ANGDM)

Représentants des affiliés

Titulaires

CGT

- Richard CAUDY
- Bernard COSTE
- Freddy MAUGIRON

CFDT

- Salvatore DI ROSA
- François DOSSO
- Mohamed DRICI

FO

- Dominique DIAGO
- Joëlle LIEBHARDT
- Marie-Paule MATHON

CFTC

- Éric GROH
- Gilbert LECHARDEUR
- Georges PINA

CFE-CGC

- Daniel BROGNIART
- Francis CAYEN
- Daniel GOSSET

Suppléants

- Jean-Paul BOYER
- Michel EIDENSCHENCK
- Hervé SABBA

- Emidio MARGANI
- Denis SCHMIDLIN
- Josiane CLAVELIN

- Malik HADJALI
- Édouard DAPVRIL
- Joël BIGOURD

- Serge BOULINGUEZ
- Robert JUTKOWIAK
- Kurt SCHIRLE

- Roger COLONEL
- Maurice ZUDDAS
- Pierre KORPAL

Représentants des exploitants et anciens exploitants - ANGDM

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Laurent BERGEOT
- Isabelle BITOUZET
- Sylvain DUDA
- François MAURY
- Christian ROUGIER
- Céline SCHUMPP
- Léon VALIN

Suppléants

- Karine ARTHUR
- François BAUDET
- Joïc BERTHAUD
- Gregory BREIT
- Valérie DUPUIS-BARRIÈRE
- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Claude PERUSSEL
- Serge SPROCQ

Personnalités qualifiées

- Mohamed ABDELATIF
- Philippe RENARD
- Jean-Marie SPAETH
- Jean-Dominique TORTUYAUX
- Danielle TOUPILLIER

Représentants de la CNAM

Titulaires

- Fabrice GOMBERT
- David OLLIVIER-LANNUZEL

Suppléants

- Yves LAQUEILLE
- Sofi LEROY

Représentants du personnel

Titulaires

- UNSA
- Xavier DEFFRENNES

Suppléants

- Christine BERARD

FO

- Jean-Baptiste KONIECZNY

- Valérie LENFANT

Commissaires du Gouvernement

Direction de la Sécurité sociale

- Christine LABAT

Direction du Budget

- Tristan QUESNEL

Représentante du ministre chargé des Mines

- Charlotte NUDELMAN-PETIT, direction de l'Énergie

CGefi

- Viviane SILO



Les commissions

Commission de l'offre de santé et de soins

Président

- Richard CAUDY

Vice-président

- Gilbert LECHARDEUR

Représentants des affiliés

Titulaires

- Richard CAUDY
- Daniel GOSSET
- Dominique DIAGO
- Gilbert LECHARDEUR
- Salvatore DI ROSA

Suppléants

- Bernard COSTE
- Francis CAYEN
- Joëlle LIEBHARDT
- Éric GROH
- Josiane CLAVELIN

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Isabelle BITOUZET
- Claude PERUSSEL
- Christian ROUGIER
- Léon VALIN

Suppléants

- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Karine ARTHUR
- Joïc BERTHAUD
- François BAUDET
- Céline SCHUMPP

Personnalités qualifiées

Titulaire

- Mohamed ABDELATIF

Suppléant

- Jean-Dominique TORTUYAUX

Représentant de la CNAM

Titulaire

- Fabrice GOMBERT

Suppléant

- Sofi LEROY

Commission de gestion

Président

- Éric GROH

Vice-présidente

- Marie-Paule MATHON

Représentants des affiliés

Titulaires

- Francis CAYEN
- Salvatore DI ROSA
- Michel EIDENSCHENCK
- Éric GROH
- Marie-Paule MATHON

Suppléants

- Daniel BROGNIART
- Emidio MARGANI
- Richard CAUDY
- Georges PINA
- Joël BIGOURD

Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

- Fabienne BARDIN
- Laurent BERGEOT
- Isabelle BITOUZET
- Céline SCHUMPP
- Léon VALIN

Suppléants

- François BAUDET
- Sylvain DUDA
- François MAURY
- Christian ROUGIER
- Claude PERUSSEL

Représentant de la CNAM

Titulaire

- Fabrice GOMBERT

Suppléant

- Sofi LEROY

Personnalités qualifiées

Titulaire

- Jean-Marie SPAETH

Suppléant

- Philippe RENARD

Commission d'action sanitaire et sociale

Président

- Francis CAYEN

Représentants des affiliés

Titulaires

- Francis CAYEN
- Bernard COSTE
- Salvatore DI ROSA
- Joëlle LIEBHARDT
- Kurt SCHIRLE

Suppléants

- Pierre KORPAL
- Jean-Paul BOYER
- Josiane CLAVELIN
- Malik HADJALI
- Robert JUTKOWIAK

Représentants des exploitants

Titulaires

- Karine ARTHUR
- Fabienne BARDIN
- Isabelle BITOUZET
- Tatiana PETROVA-LEFILLIATRE
- Christian ROUGIER

Suppléants

- Valérie DUPUIS-BARRIÈRE
- Léon VALIN
- Sylvain DUDA
- François BAUDET
- Claude PERUSSEL

Personnalités qualifiées

- Jean-Dominique TORTUYAUX
- Danielle TOUPILLIER

Commission de recours amiable

Président

- Hervé SABBA

Vice-président

- Sylvain DUDA

Représentants des affiliés

Titulaires

- Serge BOULINGUEZ
- Hervé SABBA

Suppléants

- Dominique DIAGO
- François DOSSO

Représentants des exploitants

Titulaires

- Léon VALIN
- Sylvain DUDA

Suppléants

- Grégory BREIT
- Karine ARTHUR

Secrétariat

Secrétaire

- Romain BERTHIER (CDC),
adjoint au responsable du service juridique
de la direction appui aux fonds et à la gouvernance

Secrétaires adjoints

Pour la CDC

- Séverine CARDOT-MOAL,
responsable de l'unité contentieux du service juridique
de la direction appui aux fonds et à la gouvernance

Pour la CPAM de l'Artois

- Sophie LECLERCQ-VOISIN,
responsable des services contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

- Marie-Pierre SCHOUG,
responsable adjointe du service contentieux général

Co-secrétaires adjoints

Pour la CPAM de l'Artois

- Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA,
- Raphaële BOCQUET, responsable de service contentieux

Pour la CPAM de la Moselle

- Nicolas BRUSTOLIN, manager de service



L'équipe de direction

De gauche à droite: Jean-Marie GARCIA, directeur régional du Sud, Hervé LABORDE, directeur régional de l'Est, Olivier AUBRY, directeur national du budget et des gestions assurantielles, Brigitte DAGNAUD, directrice comptable et financière, Nicolas BLANCHART, directeur régional du Nord, Nadège PREVOT, directrice des systèmes d'information, Gilles de LACAUSSE, directeur général, Emmanuel CORMORÈCHE, directeur du patrimoine immobilier, Béatrice MONTEUX, directrice de la communication, Sylvie ROBERT, directrice nationale des achats et des affaires juridiques, Benoît FAURE-HALLEY, directeur national des ressources humaines, Laurence DAVID, directrice nationale du pilotage et de la performance de l'offre de santé.

COG 2022-2024 : le temps de la concertation

La convention d'objectifs et de gestion (COG) 2022-2024 a pour objectif de poursuivre la transformation engagée depuis plusieurs années et de garantir la pérennité de l'offre de santé Filieris. Elle prévoit, entre autres, une réflexion sur l'avenir du régime minier et de son offre de santé et envisage un rapprochement avec la CNAM.

À l'issue de l'état des lieux, réalisé en 2022 par un groupement d'experts mandatés par la CNAM et présenté au conseil d'administration en février 2023, une phase de concertation a été lancée. Plusieurs réunions se sont tenues.

— Les grands enjeux de la COG 2022-2024

- **Poursuivre la modernisation et l'efficacité de l'offre de santé Filieris.**
- **Préparer l'avenir :** pour pérenniser l'offre de santé du régime minier et pour offrir un avenir professionnel pérenne aux salariés.
- **Garantir le respect des principes et des valeurs du régime minier.**
- **S'inscrire dans les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain : crise sanitaire, nouvelles technologies, transition écologique, responsabilité sociétale.**

Notre démarche RSE

La santé de chacun dépend de l'état de la société et de la planète, et Filieris est engagé dans la décarbonation du monde de la santé. Nous avons conscience de notre responsabilité sociale et environnementale, de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir.

Nos engagements en la matière sont mesurés, suivis et partagés annuellement via notre rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Cette démarche irrigue l'ensemble des actions que nous engageons, quel que soit le domaine.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

- Assurer la résilience de l'entreprise.
- Accélérer notre transition numérique.
- Conduire notre transformation écologique.

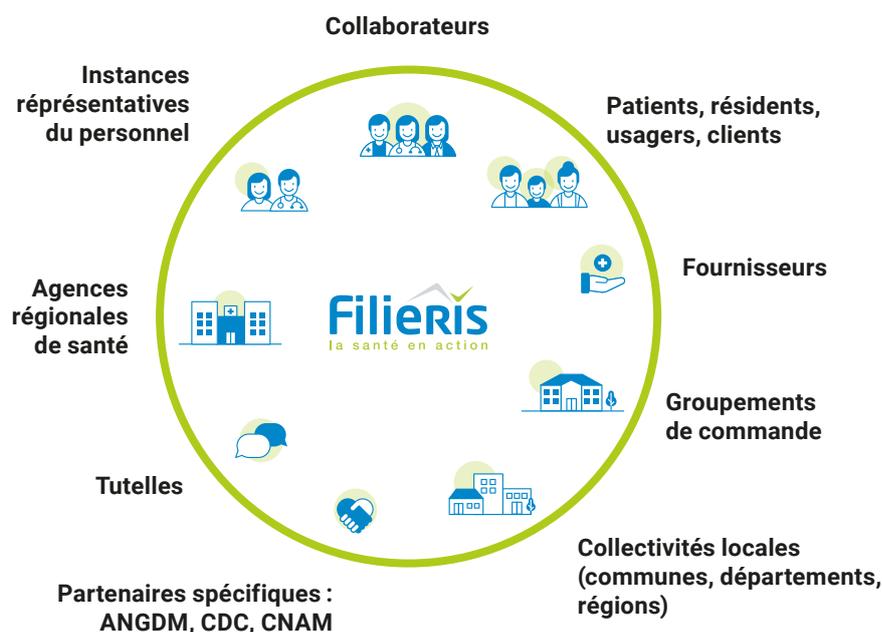
NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

- Favoriser le développement personnel de chaque collaborateur pour contribuer à l'enrichissement collectif.
- Promouvoir le principe de la diversité à l'embauche.
- Veiller à l'égalité des chances et de traitement tout au long de la vie professionnelle : égalité femmes-hommes, insertion durable des jeunes, emploi des seniors, recrutement.

NOS ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES

- Rechercher l'équilibre entre performance économique et bien-être sociétal.
- Conjuguer impératifs économiques et fourniture de soins de qualité.
- Affirmer une politique achat responsable.

NOS PARTIES PRENANTES





Filieris,
pour **ses patients**



L'offre de santé Filieris s'adapte aux nouvelles attentes et place le patient au cœur de son activité. Ses structures, établissements de santé, centres de santé, Ehpad, disposent de plateaux techniques modernes et offrent un confort de vie et un cadre de travail agréables. L'année 2023 a été marquée par une activité soutenue dans tous les secteurs : ambulatoire, établissements, domicile.

8 SUR 10
PATIENTS SUIVIS
EN MÉDECINE GÉNÉRALE
AFFILIÉS À UN RÉGIME
AUTRE QUE MINIER

7 585
PERSONNES
PRISES EN CHARGE
PAR LES SERVICES D'AIDE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE

10 M€
INVESTIS DANS
LA MODERNISATION
DES BÂTIMENTS
DE L'OFFRE DE SANTÉ

L'activité de l'offre de santé en 2023



Les centres de santé

Une activité soutenue malgré un recrutement médical qui reste difficile

81,2 %
TAUX D'OUVERTURE
EN MÉDECINE
GÉNÉRALE
(EN NOMBRE DE PATIENTS)

Les centres de santé Filieris enregistrent une activité soutenue en 2023 et de nombreux recrutements, malgré la tension du personnel soignant et médical. La patientèle en médecine générale des centres de santé augmente en moyenne de 9 % par an, et cela malgré une forte diminution de la patientèle minière (-13 %). La baisse du nombre de patients miniers impacte le niveau global de l'activité, les patients miniers ayant une consommation d'actes en moyenne plus élevée que les patients des autres régimes. Ce constat est visible sur l'activité infirmière également.

Aujourd'hui, plus de 8 patients sur 10 suivis en médecine générale sont affiliés à un régime autre que le régime minier.

Pour répondre aux besoins des populations, Filieris élargit son offre de santé, notamment en matière de médecine spécialisée. La maïeutique (sages-femmes) en est un bon exemple avec une progression de +35,7 % de l'activité en 2023. Quatre autres spécialités enregistrent une belle augmentation de leurs recettes : l'endocrinologie (+33,8 %), la chirurgie orthopédique (+12 %), la néphrologie (+12,3 %) et la pédiatrie (+11,7 %).

Les chiffres clés de l'activité

| Médecine générale | Activité infirmière | Chirurgie dentaire | Médecine de spécialité | Autres paramédicaux |
|--|------------------------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|
| 192 682 patients 929 043 actes (+0,6 % hors miniers) | 27 498 patients 1 814 807 actes | 47 306 actes (+11,9 %) | 146 462 actes (-3 %) | 11 274 actes (+8 %) |

Une nouvelle loi renforçant l'encadrement des centres de santé

Face aux dérives de certains centres dentaires et ophtalmologiques, la loi n° 2023-378 du 19 mai 2023 vise à améliorer l'encadrement des centres de santé. Elle instaure notamment l'obligation de demander un agrément pour dispenser les soins dentaires, ophtalmologiques et orthoptiques.

Les centres de santé de Filieris intégrant ces activités ont déposé leur demande d'agrément à la date prévue, en novembre 2023.

La signature de l'avenant 5 à l'accord national des centres de santé

L'accord national des centres de santé est signé par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et les dix organismes gestionnaires de centres de santé reconnus représentatifs, dont la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines (CANSSM) pour ses centres de santé Filieris.

L'accord national des centres de santé est destiné à organiser les rapports entre les centres de santé et les caisses d'Assurance Maladie. Tous les centres Filieris y sont adhérents.

L'avenant 5 a été signé le 30 novembre 2023.

Il intègre la transposition de plusieurs accords conventionnels signés entre les professionnels de santé libéraux et l'Assurance maladie, dont la régulation de l'activité dentaire et des mesures concernant les sages-femmes, les assistants médicaux et les infirmiers en pratique avancée.

Les parties signataires reconnaissent la nécessité de soutenir le déploiement des centres de santé. Elles s'engagent ainsi à rediscuter et à réétudier le modèle économique des centres de santé, notamment polyvalents, dans le cadre d'une nouvelle négociation qui s'ouvrira au cours de l'année 2024.



Les établissements de santé et médico-sociaux

Une hausse d'activité pour les établissements

À fin 2023, les établissements de santé et médicaux-sociaux de Filiéris comptent 1 648 lits et places.

L'année a été marquée par une hausse de près de 11 % du nombre de journées réalisées pour les établissements de santé et de 3,3 % pour les établissements médico-sociaux. Toutefois, les taux d'occupation peinent à se redresser depuis la crise sanitaire et du fait des difficultés de recrutement de personnels médicaux et paramédicaux.

Les SSR (soins de suite et de réadaptation) deviennent les SMR (soins médicaux et de réadaptation)

Les équipes Filiéris ont poursuivi leur participation active aux travaux du ministère de la Santé concernant la réforme du financement des SMR. Le nouveau modèle est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2023. Ce nouveau modèle prévoit un financement qui repose en partie sur les recettes directement liées à l'activité et sur une participation forfaitaire, en lien avec les populations gérées. Des compartiments complémentaires tels que les plateaux techniques spécialisés et la qualité sont également prévus. La mise en œuvre s'effectuera de manière progressive.

Parmi les dispositions, l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) change officiellement d'appellation. Elle devient « soins médicaux et de réadaptation » (SMR).

Une plus grande transparence dans la gestion des Ehpad

Plusieurs évolutions réglementaires sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 qui améliorent l'information du public sur la gestion des Ehpad. Le rôle du conseil de vie sociale (CVS) dans les Ehpad est ainsi renforcé.

Le CVS réunit représentants de l'établissement et représentants des usagers. Le conseil donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. Filiéris a accompagné ses établissements sur la nouvelle composition et le nouveau rôle du CVS.

Enfin, les contrôles au sein des structures et la transparence dans l'information et les prix (nouvelles mentions obligatoires) pour les Ehpad et les résidences autonomie sont renforcés.

1 648

LITS ET PLACES
EN ÉTABLISSEMENT,
DONT

• 683

EN ÉTABLISSEMENTS
MÉDICO-SOCIAUX
(EHPAD, RÉSIDENCES
AUTONOMIE/HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE)

• 965

EN ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ
(SOINS MÉDICAUX
ET DE RÉADAPTATION,
UNITÉS DE SOINS DE LONGUE
DURÉE, POLYCLINIQUE)



— FOCUS SUR

Les soins palliatifs

En 2023, le gouvernement a annoncé l'élaboration d'une stratégie décennale pour le renforcement des soins palliatifs, de la prise en charge de la douleur et de l'accompagnement de la fin de vie.

Présentée en avril 2024, cette stratégie comprend 30 mesures articulées autour de quatre objectifs stratégiques visant à garantir un accès plus juste aux soins d'accompagnement, à développer l'offre en soins palliatifs pour répondre aux besoins croissants et à coordonner les différents acteurs.

Filiéris compte plusieurs structures intervenant dans ce domaine : lits identifiés de soins palliatifs au sein de ses établissements de santé, équipes mobiles de soins palliatifs, service d'hospitalisation à domicile.

À ce titre, Filiéris suit de près ces évolutions de manière à développer ses capacités d'accueil et d'accompagnement. Dans toutes les régions où Filiéris est présent, les équipes du groupe participent aux dispositifs d'appui à la coordination (DAC) qui viennent en appui des professionnels de santé et médico-sociaux confrontés aux prises en charge complexes.

Les soins palliatifs
chez Filiéris

40

LITS DE SOINS PALLIATIFS
AU SEIN DE 7 ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ

2

ÉQUIPES MOBILES
DE SOINS PALLIATIFS
(MOSELLE, TARN)

1

SERVICE
D'HOSPITALISATION
À DOMICILE

Les services à domicile

Filieris compte 18 services à domicile, dont 16 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) regroupant 1 663 places et 2 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

Les SSIAD du Nord et du Pas-de-Calais et le SAAD Filieris des Hauts-de-France fonctionnent depuis plusieurs années en mode service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD).

Le SPASAD des Hauts-de-France a poursuivi sa croissance en intégrant 7 salariés de la société DomiSmile basée à Lens (62), en cessation d'activité au 31 mai 2023, et en reprenant l'accompagnement de 30 nouveaux usagers qui ont décidé de transférer leur plan d'aide au sein de Filieris.

Les capacités des SSIAD ont augmenté en 2023 avec l'ouverture de 10 places en équipe spécialisée Alzheimer à Decazeville (12).

Le nombre de journées progresse pour les SSIAD. L'activité des services d'aide et d'accompagnement à domicile est par contre en léger recul, du fait des difficultés de recrutement d'aides à domicile.

La réforme du financement des SSIAD entre en vigueur

En 2023 est entrée en vigueur la réforme du financement des SSIAD, qui adapte le financement selon les besoins individuels des patients.

La nouvelle tarification des SSIAD et des SPASAD repose sur une part socle et une part variable. Elle doit permettre de donner davantage de moyens financiers aux services lorsqu'ils accompagnent des personnes avec des prises en soins plus importantes.



L'un des objectifs est de réduire les disparités de financement entre les différentes structures. Les nouvelles modalités de tarification nécessitent de recueillir et de traiter les données de l'activité des SSIAD. Le déploiement du nouveau modèle de financement s'effectuera de manière progressive sur la période 2023-2027.

La préparation de la réforme des services autonomie à domicile

Un décret, publié le 16 juillet 2023, précise les contours des futurs services autonomie à domicile, en charge du soin, de l'aide et de l'accompagnement à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, ou malades, des personnes en situation de handicap ou des personnes adultes atteintes des pathologies chroniques ou présentant une affection de longue durée. Filieris a engagé les études qui permettront d'adapter ses services à domicile au nouveau cahier des charges définissant les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement. D'ores et déjà, des expérimentations sont conduites ou des rapprochements effectués afin de préfigurer les futurs services autonomie à domicile. Par exemple, dans la Meuse : un nouveau site regroupant le service d'aide à domicile Filieris et le SSIAD Filieris a vu le jour en juillet 2023.

499 890

JOURNÉES D'INTERVENTION
POUR LES SSIAD (+0,9 %)
PAR RAPPORT À 2022

952 935

HEURES D'INTERVENTION
DES AIDES À DOMICILE

3 057

PERSONNES
PRISES EN CHARGE
PAR LES SSIAD

4 528

CLIENTS DE L'AIDE
À DOMICILE

Des équipements de pointe

Pour offrir la meilleure qualité de soins à ses patients, Filieris se dote régulièrement de nouveaux équipements selon les besoins des territoires : balnéothérapie à l'établissement de Freyming-Merlebach, télé-radiologie à Carmaux, objets connectés dans les services de réadaptation ou dans les Ehpad...

En 2023, la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81), hôpital de proximité, a ainsi obtenu de l'ARS l'autorisation d'exploitation d'un équipement scanner. Débutés en 2023, les travaux préalables ont permis de moderniser l'ensemble du service radiologie (salles d'attente, salles de stockage, salle de mammographie, etc.) et de préparer l'arrivée du nouvel équipement, dont la mise en service est effective depuis le printemps 2024.

— FOCUS SUR

L'IVS 4

Par ailleurs engagé dans d'importants travaux de restructuration depuis juin 2023, l'établissement Filieris de Freyming-Merlebach, en Moselle, s'est doté d'un outil de haute technologie pour la rééducation des membres inférieurs (cuisse, genou, pied, etc.) : l'IVS 4. L'équipe soignante du pôle de médecine physique et de réadaptation continue ainsi d'innover pour améliorer la vie des patients. Elle s'était déjà dotée de l'IVS 3, dédié à la rééducation des membres supérieurs.

Avec l'IVS 4 (Intensive Visual Simulation 4), le patient effectue des exercices en position assise, facilitant l'apprentissage des mouvements de base et de la coordination. Il peut ensuite passer à des exercices debout pour travailler l'équilibre et la marche.



L'IVS4 à Freyming-Merlebach (57).

Des modernisations d'ampleur

Pour répondre aux attentes des patients comme des professionnels qui y exercent, Filieris entreprend des opérations de grande ampleur au sein de ses établissements, conformément aux engagements inscrits dans la COG 2022-2024. L'objectif est de permettre l'augmentation des capacités d'accueil et d'encourager l'innovation par des plateaux techniques performants.

Pour les Ehpad, l'enjeu est de proposer aux habitants des lieux de vie confortables, conformes aux standards actuels, et facilitant la pratique d'activités adaptées aux aînés (chambres individuelles, espaces conviviaux, jardins thérapeutiques, etc.).

Le réseau des centres de santé fait également l'objet d'améliorations en continu pour maintenir une offre de proximité et accessible : regroupements de centres, travaux de rénovation, déménagements, nouvelles ouvertures. L'objectif est de proposer les meilleures conditions d'accueil possibles aux patients et d'offrir un cadre de travail attractif et adapté aux équipes soignantes.



La 2^e phase des travaux a été poursuivie à l'établissement de santé La Roseraie (62).

Toute l'équipe du service de vente et de location de matériel médical dans ses nouveaux locaux, à Courrières, près de Lens (62).



— FOCUS SUR

Les nouveaux locaux du service de matériel médical Filieris

Le 4 octobre 2023, Filieris inaugurerait les nouveaux locaux de son service de vente et de location de matériel médical, un showroom de plus de 110 m².

Facile d'accès pour les clients, cet emplacement est idéalement situé dans la zone commerciale de Courrières, à proximité de Lens (62).

Accessible à tous, le service offre un ensemble de solutions pour améliorer le confort et l'autonomie au quotidien (lits médicalisés, aides à la mobilité, produits d'hygiène et de confort, etc.). Il compte plus de 10 000 clients.

— Les opérations 2023 au sein des établissements

- **Établissement de santé Filieris de Moselle-Est – Site de Freyming-Merlebach (57)** : début des travaux de restructuration incluant la réhabilitation des bâtiments, de nouvelles implantations plus adaptées pour l'hôpital de jour pédiatrique et l'hospitalisation à domicile, une extension de la pharmacie à usage intérieur, la création d'espaces de vies destinés aux patients et à leurs proches, aménagement des jardins et création de places de parking supplémentaires.
- **Résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée à La Motte-d'Aveillans (38)** : fin de travaux de rénovation (réduction du nombre de chambres à deux lits, création d'une salle d'eau privative pour chaque chambre, création d'un accueil de jour en relais des aidants des personnes accueillies) et mise aux normes d'accessibilité.
- **Établissement de santé de la Roseraie à Bruay-le-Buissière (62)** : poursuite de la 2^e phase des travaux incluant la rénovation des chambres, la mise aux normes handicap et accessibilité, la réfection de la cuisine et des bureaux administratifs.

Qualité : le patient au cœur de la démarche

Toutes les structures Filiéris sont engagées dans une démarche qualité, certaines avec un objectif de certification par les autorités compétentes.

Les besoins et les retours des patients et des usagers, au cœur de la démarche, s'expriment dans les instances de dialogue en place, comme les comités des usagers dans les établissements de santé ou les conseils de vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées dans tous les établissements et leurs résultats sont partagés pour mettre en œuvre des améliorations concrètes.

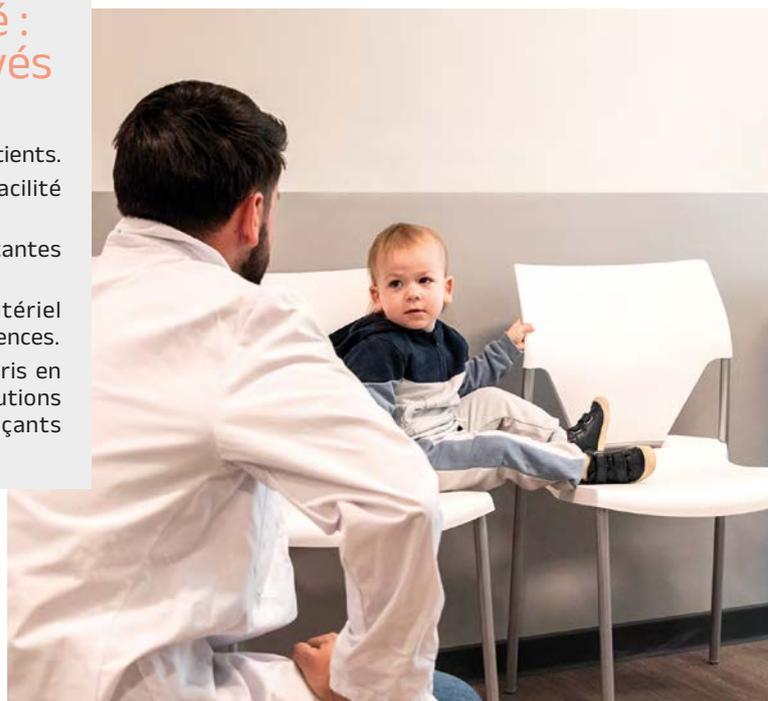
En 2023, Filiéris a, par ailleurs, étoffé son équipe de qualitateurs pour un meilleur suivi de la démarche qualité et un accompagnement renforcé des équipes.

Le recours à un organisme évaluateur accrédité a également été lancé pour procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services médico-sociaux. Le nouveau dispositif d'évaluation construit par la HAS (Haute Autorité de Santé) s'appuie désormais sur un référentiel national commun à tous les établissements et services médico-sociaux centrés sur la personne accompagnée.

L'Ehpad Les Lupins de Creutzwald, en Moselle, est la 1^{re} structure Filiéris à avoir passé son évaluation au dernier trimestre 2023 selon ce nouveau référentiel. Enfin, la démarche de certification qualité des centres de santé Filiéris par l'Association française de normalisation (AFNOR) se poursuit. 18 centres de santé sont ainsi certifiés dans les Hauts-de-France. Cette démarche de certification sera étendue à compter de 2024 à d'autres centres de santé Filiéris.

— Certification des centres de santé : les points forts relevés par l'AFNOR

- La prise en charge attentionnée des patients.
- Le parcours de soins des patients facilité grâce au réseau Filiéris.
- Les actions de santé publique, importantes et variées.
- La disponibilité et le suivi du matériel nécessaire à la prise en charge des urgences.
- La priorisation des urgences, y compris en l'absence du médecin, grâce aux solutions d'inter-remplacement ou de remplaçants attitrés.



Toutes les structures Filiéris sont engagées dans une démarche qualité comme au centre de santé d'Hulluch (62).

La prévention, première étape du parcours de santé

La santé passe par un suivi cohérent et continu des patients tout au long de leur parcours.

En tant qu'offreur de soins présent sur des territoires parmi les moins bien servis en matière d'offre médicale, nos équipes coordonnent de nombreuses actions, en lien étroit avec les professionnels de santé et autres partenaires du territoire : dépistage des cancers, programmes d'éducation thérapeutique BPCO et diabète, journées de prévention thématiques (vaccination, maladie d'Alzheimer et pathologies neurodégénératives, etc.).

L'objectif : permettre à chacun d'être acteur de sa santé, tout au long de la vie.

Sensibiliser les jeunes

Dans le cadre de ses actions de prévention, Filieris intervient auprès des jeunes sur plusieurs thématiques, en particulier la lutte contre l'obésité infantile et la santé sexuelle.

Citons par exemple le programme « *Je bouge, je grandis* », porté par le pôle prévention de Filieris dans le Tarn : plus de 80 enfants et adolescents ont ainsi été accompagnés en 4 ans.



Filieris sensibilise les jeunes à leur santé, notamment par la promotion de l'activité physique.



— FOCUS SUR

Moi(s) Sans Tabou

La campagne « *Le Moi(s) sans tabou* » menée dans les Hauts-de-France vise à promouvoir la santé sexuelle en bousculant les idées reçues et en informant sur la prévention. Initiée par COREVIH Hauts-de-France, elle est soutenue par des partenaires, dont Filieris.

En 2023, une journée dédiée à la prévention a été organisée, comprenant des stands d'information, des dépistages gratuits au centre Filieris de Lens et la présence d'un bus du planning familial pour aborder diverses questions liées à la santé sexuelle. Plus de 100 personnes ont participé à cette journée.



Les équipes Filiéris se mobilisent pour Octobre Rose, comme ici à La Roseraie (62).

Agir pour la santé des femmes

En 2023, plusieurs actions ont été menées pour inciter les femmes à prendre soin de leur santé. Filiéris s'est particulièrement engagé dans les Hauts-de-France, en partenariat avec des acteurs locaux, pour organiser les « Rencontres des Dames de Cœur ». Cette initiative vise à sensibiliser, prévenir et éduquer les femmes de plus de 25 ans sur les risques cardio-vasculaires.

Dans le cadre d'Octobre Rose, les équipes ont sensibilisé les femmes au dépistage des cancers féminins, en partageant des ressources et des conseils de prévention.

Filiéris fait également partie des lauréats de l'appel à projets lancé par l'ARS des Hauts-de-France et la préfecture de région, en septembre 2023, pour faire progresser la santé des femmes dans le bassin minier.

Le projet retenu vise à produire des supports originaux pour les messages de prévention en santé sexuelle, à former les professionnels du réseau et à sensibiliser 30 000 habitants des cités minières via un partenariat avec Maisons & Cités.



journée de la femme organisée par le pôle prévention à la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81).



**Bilan ICOPE Filiéris
à fin 2023**

97
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ FORMÉS
AU DÉPISTAGE
ET/OU À L'ÉVALUATION

1 411
SENIORS DÉPISTÉS

231
SENIORS ÉVALUÉS

73
RÉUNIONS
DE COORDINATION
ICOPE

Accompagner les aînés et leurs aidants

En lien avec son activité de soins spécialisée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (équipes spécialisées Alzheimer à domicile, unités de vie dédiées dans les Ehpad, etc.), Filiéris apporte un soutien aux aidants.

En 2022, un nouveau lieu ressource, l'Instant Répit, a été ouvert à Alès, et inauguré en mars 2023. Porté par le Pôle prévention promotion des parcours en santé (P4S) de Filiéris, il accompagne les personnes aidant un proche malade ou en situation de handicap.

— FOCUS SUR

Le programme ICOPE

Filiéris a été choisi pour être l'un des porteurs du programme de prévention « ICOPE », dans deux territoires du sud de la France : le Carmausin-Ségala (Tarn) et Alès Agglomération (Gard). Ce programme, développé par l'OMS pour retarder la dépendance, repose sur un repérage précoce et la prise en charge des personnes de plus de 65 ans.

L'année 2023 a été riche d'échanges et d'actions, portées par le Pôle prévention (P4S) de Filiéris : organisation de conférences, de réunions de mobilisation territoriale des professionnels, d'ateliers à l'attention des seniors.



Intervention du SSIAD Filieris au domicile d'un couple de bénéficiaires, près de Metz (57).

Prendre en charge les maladies chroniques

Prado - Sophia

Le partenariat avec la CNAM sur les programmes « Prado » (service de retour à domicile des patients hospitalisés) et « Sophia » (service d'accompagnement des maladies chroniques, asthme et diabète) s'est poursuivi avec une forte progression du nombre d'affiliés miniers adhérents.



Le suivi post-professionnel des anciens mineurs

Le programme de suivi post-professionnel au bénéfice des anciens mineurs est conduit par la CANSSM depuis 2016, en partenariat avec l'Assurance maladie des Mines, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Ahnac.

Il s'agit de faire bénéficier les affiliés, exposés à certains risques dans le cadre de leur activité professionnelle, d'une surveillance médicale spécifique afin de dépister plus précocement une maladie en lien avec cette exposition. Les affiliés sont ainsi invités à consulter leur médecin traitant qui leur prescrit les examens nécessaires en vue d'une éventuelle reconnaissance de pathologie comme maladie professionnelle.

Un bilan de l'opération est en cours et sera présenté en 2024.



PRADO

654
AFFILIÉS MINIERES
ADHÉRENTS EN 2023,

DONT

- CHIRURGIE: **118**
- INSUFFISANCE
CARDIAQUE: **181**
- BRONCHO-
PNEUMOPATHIE: **51**
- PERSONNES ÂGÉES: **210**
- AVC: **94**

SOPHIA

1 965
AFFILIÉS MINIERES
ADHÉRENTS



Filiéris,
dans **ses territoires**



Au cœur des territoires, les structures de santé font partie intégrante de la vie locale. De par son histoire, Filiéris est fortement ancré dans ses territoires et œuvre avec tous les acteurs locaux pour lutter contre les déserts médicaux, éviter le renoncement aux soins et permettre à chaque patient d'être soigné.



Un engagement collectif **contre les déserts médicaux**

Le savoir-faire de Filiéris en matière de gestion de centres de santé allié au soutien des collectivités, qu'il s'agisse de financements ou de mise à disposition de locaux adaptés, permet de maintenir une offre médicale locale et de renforcer l'attractivité des territoires, y compris pour les professionnels de santé.

Plusieurs opérations, soutenues par les ARS, ont ainsi été conduites en 2023, en collaboration avec les collectivités locales, dans l'objectif commun de lutter contre la désertification médicale.

En 2023, les centres de santé d'Ensisheim (68) et de Forbach (57), ouverts en 2022, ont été inaugurés.

Un nouveau centre de santé Filiéris a ouvert ses portes à Berles-au-Bois, près d'Arras (62). Le bâtiment a fait l'objet de plusieurs mois de travaux d'aménagement intérieur par la mairie. D'autres opérations de transfert ont également été réalisées avec le soutien des collectivités locales dans les Hauts-de-France, à Hulluch, Barlin, Lens (Grande Résidence) et à Nœux-les-Mines.



Le tout nouveau centre de santé d'Hulluch (62), inauguré en 2023.



Une consultation en médecine générale au centre de santé de Vieux-Condé (59).

Une contribution à **l'attractivité des territoires**

À Montigny-en-Ostrevent (59), les consultations de médecine générale et les soins infirmiers, puis l'ophtalmologie ont été regroupées au sein d'une structure neuve, les anciens centres de Pecquencourt et Montigny-en-Ostrevent étant devenus désuets. La création de ce centre de santé pluridisciplinaire est le résultat d'un partenariat avec la commune. Le bâtiment, neuf et moderne, est implanté sur une friche industrielle requalifiée. Le site offrira à terme différents services à la population (crèche, laboratoire, etc.).

À Saint-Martin-de-Valgalgues (30), le centre de Filieris a pu quitter ses locaux vétustes pour investir un bâtiment tout neuf construit par la commune et abritant également des professionnels libéraux.

À Vieux-Condé (59), Filieris et la commune ont signé un partenariat le 13 juillet 2023 concernant la création d'un nouveau centre de santé Filieris, au 2^e étage d'une résidence autonomie. Cette nouvelle structure, ouverte en janvier 2024, se substitue à l'ancien centre de santé Filieris, dont les locaux étaient devenus vétustes. L'opération a permis de créer un troisième bureau de médecin et d'envisager des consultations de médecine spécialisée, en lien avec le centre hospitalier de Valenciennes (59).

Une participation active à l'égalité d'accès aux soins

L'égalité d'accès aux soins est inscrite dans les valeurs de Filieris, en cohérence avec son héritage minier.

Pour maintenir une offre accessible et pérenne, Filieris recherche et met en place des solutions en coopération avec les acteurs locaux. Le groupe est signataire de plusieurs contrats locaux de santé, dans les Hauts-de-France et dans le Tarn.

En décembre 2023, Filieris s'est également engagé dans le 2^e contrat local de santé de l'agglomération de Forbach Porte de France (Moselle), avec comme enjeu prioritaire la recherche de solutions pour remédier à la pénurie de médecins sur le territoire.

Des partenariats sont également noués avec les groupements hospitaliers pour renforcer le lien ville – hôpital ou avec les partenaires institutionnels.

En 2023, Filieris a ainsi signé une convention avec les CPAM de l'Artois, de Lille-Douai, du Hainaut et de la Côte d'Opale. À travers elle, les partenaires s'engagent notamment à développer l'information entre les structures pour mieux répondre aux besoins des assurés suivis par Filieris, avec une attention particulière aux situations de renoncement aux soins (l'« aller vers »), et à favoriser l'accès à l'offre de la prévention.

Enfin, Filieris est membre actif de nombreuses CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) sur l'ensemble de ses territoires d'implantation.

— FOCUS SUR

Le partenariat ville – hôpital pour Filieris et les Hôpitaux Publics de l'Artois

En mai 2023, Filieris et les Hôpitaux Publics de l'Artois ont conclu une convention de coopération ville – hôpital dans le but d'améliorer les parcours de soins des patients et de développer l'attractivité des professions de santé, tout en contribuant à désengorger le système de soins.

La convention propose, notamment, la télé-expertise et la mise en place d'une offre de consultations avancées de médecine spécialisée des hôpitaux publics de l'Artois, au sein des centres de santé Filieris. Ainsi, depuis novembre 2023, des consultations avancées en cardiologie et en néphrologie sont assurées par des praticiens des centres hospitaliers de Lens et de Béthune Beuvry (62), dans nos centres de santé de Billy-Montigny et de Bruay-la-Buissière (62).

D'autres spécialités médicales seront progressivement développées sur le même mode de consultations avancées.



Doter les centres de santé d'un secrétariat médical permet d'améliorer l'accueil des patients et le confort du médecin.

Une implication forte dans l'organisation des soins

Rechercher l'équilibre économique du système de santé, répondre aux besoins d'une population vieillissante et aux nouvelles attentes des professionnels de santé : les enjeux du secteur de la santé sont nombreux.

L'implication de Filieris dans l'organisation des soins s'observe sur le terrain, avec une participation à la permanence des soins (dispositifs SAS de régulation des urgences ambulatoires) ou la réponse aux situations d'urgence. Par exemple, en janvier 2023, Filieris a été sollicité lorsque l'ARS Grand Est a déclenché le plan blanc élargi en Moselle, du fait d'une situation des urgences particulièrement tendue. L'établissement de santé Filieris de Moselle Est – Site de Freyming-Merlebach a ainsi mobilisé une partie de ses capacités et de ses équipes pour venir en aide aux autres structures du territoire en difficulté et accueillir des patients.

Les équipes régionales de Filieris sont, par ailleurs, parties prenantes aux instances de démocratie de santé : groupes de travail des ARS, conseils régionaux de santé, dispositifs d'appui à la coordination (DAC), etc.

Au niveau national, Filieris est associé depuis plusieurs années aux travaux majeurs conduits sur l'ensemble de ses domaines d'activité : réforme du financement des SMR, sous l'égide du ministère de la Santé ; avenants à l'accord national des centres de santé avec l'Assurance maladie.

En 2023, Filieris a également été sollicité dans le cadre de plusieurs études sur le modèle économique des centres de santé : mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), ou encore participation à l'étude réalisée par le RNOGCS (Regroupement national des organisations gestionnaires de centres de santé) sur le modèle économique des centres de santé.

— FOCUS SUR

Filieris, porteur d'un centre de ressources territorial en Meurthe-et-Moselle

Filieris est porteur d'un centre de ressources territorial (CRT), via son SAAD et son SSIAD, en partenariat avec l'Ehpad d'Homécourt géré par l'OHS (office d'hygiène sociale) de Lorraine. L'autorisation de l'ARS Grand Est a été obtenue en juillet 2023. Le nouveau CRT Terres de Brieré a été installé en novembre 2023.

Il couvre les populations de 65 communes.

Les centres de ressources territoriaux (CRT) ont pour mission de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile et à un dispositif de coordination des professionnels.

Filieris
la santé en action



Filieris, avec **ses salariés**

Un collectif de professionnels de santé et de fonctions support. Ici, au centre de santé de Wittenheim (68).



Filieris, ce sont plus de 4 000 collaborateurs engagés au quotidien, des métiers qui ont du sens, un attachement à une histoire, un rôle actif dans la transformation du modèle de santé pour l'avenir. Pour favoriser le développement personnel de chacun, au service du collectif, Filieris conduit une politique RH attentionnée : dialogue social, égalité des chances, équilibre vie professionnelle - vie personnelle, formation tout au long de son parcours, mobilité, etc.

4 115
COLLABORATEURS

—
28
MÉDECINS
ET CHIRURGIENS-
DENTISTES
RECRUTÉS EN 2023

—
82 249
HEURES DE FORMATION
DISPENSÉES

Filieris, un employeur attractif

Une culture d'entreprise forte qui prend ses racines dans les valeurs issues du régime minier, des opportunités de parcours professionnels, un cadre de travail agréable, des métiers qui ont du sens : tels sont les atouts de l'employeur Filieris, révélés par les travaux sur la marque employeur conduits en 2023.



28
MÉDECINS
ET CHIRURGIENS-
DENTISTES
RECRUTÉS EN 2023 :

- 18 MÉDECINS EN CENTRES DE SANTÉ, DONT 11 GÉNÉRALISTES ET 7 SPÉCIALISTES.
- 5 MÉDECINS EN ÉTABLISSEMENTS.
- 5 CHIRURGIENS-DENTISTES EN CENTRES DE SANTÉ.

212
STAGIAIRES
ACCUEILLIS,
DONT 85 FUTURS MÉDECINS
GÉNÉRALISTES ET
105 ÉLÈVES INFIRMIERS

Informers les médecins et futurs médecins

Pour faire connaître ses atouts dans un contexte de concurrence accrue entre employeurs, en particulier dans les métiers du soin, Filieris a conduit de nombreuses actions, en particulier vers les internes : développement de l'accueil de stagiaires en centres de santé, signature du partenariat avec l'ISNI (l'InterSyndicale Nationale des Internes) en janvier 2023, organisation d'afterworks dans les Hauts-de-France, intervention dans les journées d'installation des facultés de médecine et lors des congrès médicaux (congrès de la Médecine Générale France, SantExpo, ISNAR-IMG, CNGE).

Ces actions permettent de faire découvrir aux futurs médecins un mode d'exercice qu'ils ne connaissent pas forcément, mais qui répond à leurs aspirations : une pratique moins isolée, un équilibre vie professionnelle – vie personnelle, etc.

Dans le Nord, un bureau de recrutement médical a été créé pour mieux informer et accompagner les médecins (intérim, CDD, candidats médecins) dans le parcours de recrutement et de fidélisation.



Consultation d'un médecin et d'un interne en stage au centre de santé d'Hulluch (62).

Filieris à SantExpo

Filieris était présent pour la première fois au salon SantExpo, qui s'est déroulé à Paris du 23 au 25 mai 2023. SantExpo rassemble les professionnels de la santé, les innovateurs et les leaders d'opinion du secteur. Une occasion unique de se faire connaître auprès d'un large public et d'échanger sur les dernières avancées en matière de santé.

Des outils au service du parcours candidat

Filieris a mis en ligne, en octobre 2023, un nouveau site Internet, incluant une rubrique dédiée aux candidats plus étoffée et donnant accès aux offres d'emploi. Parallèlement, les équipes RH ont travaillé au projet d'installation d'un module recrutement du SIRH (système d'information de gestion des ressources humaines). L'objectif est de disposer d'un outil facilitant la gestion du recrutement tout au long du processus : publication facilitée des offres d'emploi, recueil, traitement et suivi des candidatures, etc. Le module sera également utilisé sur le site filieris.fr, qui sera ainsi doté d'une bourse des emplois automatisée.

Des actions renforcées pour la qualité de vie au travail

Pour Filieris, la qualité du travail, la mixité et la diversité professionnelle sont essentielles tant pour le développement personnel de chacun que pour l'enrichissement collectif. Dans cet objectif, l'accord sur la qualité de vie au travail a été renouvelé. Signé en décembre 2022, il conforte les actions déjà en place en matière de recrutement, formation, promotion, rémunération, insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

En matière de télétravail et de travail à distance, un avenant à l'accord a été signé en novembre 2023 pour élargir ses conditions d'accès. Il comprend des mesures spécifiques pour les travailleurs handicapés, les salariées enceintes et les salariés proches aidants.

La politique handicap

Lancée en 2022, la mission handicap Filieris poursuit la mise en œuvre de son plan d'action destiné à favoriser l'emploi et l'évolution des collaborateurs en situation de handicap au sein du groupe.

La mission handicap a ainsi travaillé à la préparation d'un projet de convention avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). La signature de cette convention devrait intervenir courant 2024.

Le réseau des référents handicap a été consolidé. Les référents ont suivi des modules de professionnalisation. Les échanges de bonnes pratiques ont été facilités grâce à la création d'une base de données partagée. Pour assurer le suivi des actions mises en place, des indicateurs sont en cours de définition.

Enfin, plusieurs actions de sensibilisation ont été destinées aux salariés, comme la participation au Activ Game sur le handicap au travail. Filieris a également reconduit sa participation au salon virtuel du handicap de l'UCANSS. Ce salon, dédié au recrutement, met en relation les candidats en situation de handicap et les organismes de sécurité sociale.



La qualité de vie au travail passe aussi par des locaux agréables, comme le nouveau siège régional de Metz (57).



La formation
au sein de Filieris
(chiffres au
31 décembre 2023)

11 900
JOURS RÉALISÉS

82 249
HEURES RÉALISÉES

1 991
COLLABORATEURS
FORMÉS

Favoriser le développement de chaque salarié **au bénéfice de tous**

Face à un monde du travail en pleine évolution, Filieris s'attache à comprendre les nouvelles attentes – flexibilité, autonomie, management horizontal – pour attirer de nouveaux talents et fidéliser ses salariés. En donnant à chacun la possibilité de développer ses compétences et en favorisant les parcours professionnels, Filieris répond à ces aspirations au travers, notamment, de sa politique de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), au bénéfice de toute l'entreprise.

En 2023, les investissements en matière de formation continue ont ainsi été poursuivis.

Pour encourager le progrès de chacun, des passerelles emploi ont été identifiées, en lien avec l'identification des emplois sensibles, émergents et en tension, et un guide de la mobilité a été élaboré pour mieux accompagner les collaborateurs souhaitant effectuer une mobilité géographique et/ou fonctionnelle.

Enfin, outre les savoir-faire exigés pour chaque métier, Filieris a formalisé les compétences comportementales (*soft skills*) attendues, calquées sur ses valeurs.

Les valeurs de Filieris

ENGAGÉS

OUVERTS

PROCHES

À L'ÉCOUTE

EXPÉRIMENTÉS

Les compétences comportementales retenues

• Implication

• Adaptabilité

• Savoir instaurer une relation de confiance
• Sens du collectif

• Sens de l'écoute

• Curiosité intellectuelle
• Capacité d'innovation

3
MAISONS FILIERIS

75
DEMANDEURS
D'EMPLOI FORMÉS

110
TUTORATS RÉALISÉS
AUPRÈS DES EMPLOYÉS
À DOMICILE FILIERIS

40
PERSONNES FORMÉES

— Les Maisons Filieris : former et faciliter la prise de poste pour le domicile

En 2023, deux nouvelles Maisons Filieris ont ouvert leurs portes dans les Hauts-de-France, rejoignant la première ouverte en 2022. Ces Maisons sont des appartements témoins reconstituant des situations de dépendance, où les employés à domicile peuvent se former aux gestes appropriés et à l'utilisation du matériel médical, tout en découvrant les métiers du lien et du domicile. Elles servent également de plateformes pour tester des solutions innovantes en domotique.

Ces Maisons répondent à une forte demande des partenaires de l'emploi et offrent des prestations gratuites aux aidants, telles que des ateliers de chaussage, de tutorat en manutention et de prévention des chutes.

Élections professionnelles

Les élections pour le renouvellement du CSE, comité social et économique, se sont tenues début décembre 2023. À la suite du scrutin, effectué via un vote électronique, le nouveau CSE a été installé le 18 janvier 2024, après une formation des élus.

Carte d'identité

Chiffres clés

| Répartition des collaborateurs de Filieris (hors CDD) | Offre de soins ambulatoire | Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires | Services support | Personnel mis à disposition et autres gestions | Total catégories professionnelles |
|---|----------------------------|--|------------------|--|-----------------------------------|
| Médical | 320 | 54 | 1 | 14 | 389 |
| Paramédical | 276 | 1 170 | 7 | 43 | 1 496 |
| Aide à la personne | | 915 | | | 915 |
| Administratif et technique | 309 | 531 | 453 | 43 | 1 336 |
| TOTAL CATÉGORIES PROFESSIONNELLES | 905 | 2 670 | 461 | 100 | 4 136 |

Les métiers de Filieris (effectifs CDI et CDD)

436

PROFESSIONNELS MÉDICAUX,
dont :

- 199 médecins généralistes
- 140 médecins spécialistes
- 23 chirurgiens-dentistes
- 71 pharmaciens
- 3 sages-femmes/maïeuticiens

1 702

PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX
(infirmiers, opticiens, kinésithérapeutes, aides-soignants, ETC.).

1 031

AIDES À LA PERSONNE

1 468

PROFESSIONNELS EN SOUTIEN

(accueil, logistique, achats, patrimoine, RH, comptabilité, management, informatique, communication, etc.)



Filieris emploie plus de 300 médecins généralistes et spécialistes.



Filieris,
une **transformation**
responsable



Pour garantir la pérennité de son offre de santé, Filieris s'adapte en permanence pour améliorer sa performance, en intégrant dans toutes ses transformations le respect de ses engagements environnementaux, sociétaux et économiques.

-10,4 %
CONSUMMATION
D'ÉNERGIE

—
82 %
DE VÉHICULES
PROPRES

—
80 %
DE DÉCHETS
RECYCLÉS

Préserver notre environnement

Bilan carbone: Filieris réduit encore son empreinte

Depuis maintenant plus de 10 ans, Filieris réduit son empreinte carbone.

Ainsi, le bilan 2023 des émissions de gaz à effet de serre (données 2022) présente une réduction de ces émissions de 13,5 % depuis le dernier bilan, publié en 2019.

Ce bon résultat est le fruit d'un ensemble d'actions inscrites dans la politique RSE du groupe.

Citons notamment les efforts conduits pour diminuer les consommations d'énergies (eau, fioul et électricité) des bâtiments dont les consommations énergétiques représentent 72,5 % des émissions.

Filieris a également agi sur les déplacements de ses équipes: aujourd'hui, 82 % de la flotte automobile du groupe est composée de véhicules propres. Les mobilités douces sont également encouragées avec, par exemple, le développement d'une flotte de vélos à assistance électrique pour les aides à domicile dans les Hauts-de-France.

Encouragé par ces bons résultats, Filieris entend poursuivre à l'avenir cette trajectoire vertueuse qui est l'affaire de chacun d'entre nous.



12
RÉFÉRENTS
DÉVELOPPEMENT DURABLE

-10,4 %
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE
EN BAISSÉ

80 %
DE DÉCHETS RECYCLÉS

82 %
DE VÉHICULES PROPRES
(VÉHICULES À FAIBLE
ÉMISSION DE CO₂)

8 732
VISIOCONFÉRENCES
ORGANISÉES
PAR LES AGENTS

98 %
DES MARCHÉS
CONTENANT DES CLAUSES
ENVIRONNEMENTALES



Aujourd'hui, 82 % de la flotte automobile du groupe est composée de véhicules propres, comme ici dans l'Est.

Un plan national de prévention et de gestion des déchets

De par son activité de santé, Filieris a mis en œuvre depuis plusieurs années des actions de tri sélectif et de réduction des déchets, avec une attention particulière pour la gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) qui représentent plus de 20 % des déchets de l'entreprise.

Dans le cadre de ses objectifs de développement durable et au vu de l'évolution de la réglementation qui privilégie aujourd'hui l'économie circulaire (produire, utiliser, recycler), Filieris s'est doté en 2023 d'un plan national de prévention et de gestion de déchets. L'enjeu : fédérer l'ensemble de ses acteurs locaux, régionaux et nationaux afin d'accélérer le processus de prévention tout en assurant un suivi constant de la mise en œuvre de ces actions.

Ce plan fait écho au Plan national de prévention des déchets 2021-2027 de l'État qui intègre l'ensemble des engagements du gouvernement pris en matière d'économie circulaire.

Pour le construire, un état des lieux a été effectué afin d'identifier les différentes typologies de déchets produits et les actions à mener selon chaque filière.

Le plan couvre ainsi l'ensemble des déchets produits par l'entreprise : DASRI, films radiographiques, papiers, cartons, plastiques, emballages, biodéchets, déchets d'équipements électroniques et informatiques, déchets issus de travaux, etc.



Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) représentent plus de 20 % des déchets de l'entreprise.

Sobriété énergétique : les premiers résultats du plan

Un an après son lancement, le plan de sobriété énergétique de Filieris fait état de résultats encourageants, avec notamment des diminutions de la consommation d'électricité dans la plupart des sites Filieris.

Des résultats obtenus grâce à la mobilisation des collaborateurs qui ont adopté les écogestes. De nombreux bâtiments ont également fait l'objet de travaux visant à une meilleure performance énergétique : éclairage LED, réfection des installations de chauffage, isolation thermique, etc.

À Metz, les 88 agents du siège régional de Filieris ont emménagé en octobre 2023 dans de nouveaux locaux, moins énergivores.

— Les 4 axes du plan

- La réduction des consommations par des écogestes.
- L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.
- La diminution de la dépendance aux énergies fossiles.
- L'action sur la mobilité.



Les équipes de la DSI sur le terrain, en soutien des utilisateurs. Ici, au centre de santé de Wittenheim (68).

Poursuivre la transition numérique

Une réglementation de plus en plus complexe, un secteur de la santé aux évolutions constantes, une sécurité toujours plus pointue : les systèmes d'information doivent répondre à des exigences nouvelles afin que les équipes puissent travailler en toute sérénité.

S'adapter aux impératifs du Ségur numérique en santé

L'année 2023 a ainsi été consacrée à la consolidation des outils métiers déployés les années précédentes pour les centres de santé (MLM) et les établissements SMR (Hôpital Manager).

L'un des gros enjeux a été l'adaptation des systèmes de santé au Ségur du numérique en santé lancé par le gouvernement : bureautique, intégration du téléservice, de l'identifiant national de santé (INS).

Les médecins ont été accompagnés à l'utilisation des nouvelles fonctionnalités.

Filieris a également obtenu des financements dans le cadre du programme SUN-ES (Ségur Usage Numérique en Établissements de Santé) et ESMS Numérique. L'objectif : compléter l'équipement des établissements médico-sociaux et des SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile) et SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) Filieris en vue de la mise en place du dossier unique informatisé et de l'ouverture de connexions avec des systèmes externes : dossier médical partagé, espace santé, messagerie sécurisée de santé, logiciels du parcours patient.

Faciliter le pilotage de la qualité

L'extension de la démarche qualité à l'ensemble des structures nécessitait le déploiement d'un logiciel adapté. Actuellement, seuls les établissements de santé disposent d'un logiciel qualité. Les centres de santé, de même que les SSIAD et les SAAD, ont aujourd'hui besoin de se doter d'un logiciel leur permettant de piloter leur démarche qualité. À l'issue d'une phase d'étude ayant associé les futurs utilisateurs des différents domaines, une solution du marché a été retenue. Le déploiement est planifié pour la fin 2024.

Assurer la **résilience** de l'entreprise

Des données de santé sécurisées

Afin de sécuriser les données de santé de Filieris, la direction des systèmes d'information a procédé à leur externalisation chez un hébergeur de données de santé certifié, le Mipih.

L'opération a consisté à transférer les serveurs, situés à Metz, vers le site de l'hébergeur, situé à Amiens (80). Le déménagement a eu lieu un week-end afin de limiter les impacts sur l'activité, les 16 et 17 septembre 2023.

Ce projet, inscrit dans la COG 2022-2024 et au schéma directeur du système d'information, permet, outre une sécurisation des données de santé, de bénéficier d'une expertise spécialisée, de gagner en évolutivité et en flexibilité.

Des actions pour renforcer la cybersécurité

Comme la plupart des entreprises, Filieris est confronté aux cyberattaques et soumis à des obligations réglementaires (assurance, maîtrise des risques, etc.), en matière de sécurisation de ses systèmes d'information.

Un programme ambitieux de renforcement de la lutte contre la cybercriminalité a été arrêté, qui se traduit par 11 projets majeurs en cours de déploiement. Parmi ces derniers, on peut citer une surveillance 24 h/24 et 7 j/7 de l'ensemble du comportement des postes de travail et serveurs, un renforcement de la sécurité des accès (politique des mots de passe, double authentification), la suppression des matériels obsolètes, des audits de sécurité réalisés via des sociétés spécialisées. Les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés aux bonnes pratiques.

Des actions sur le renforcement de la sécurité de l'infrastructure ont également été menées, notamment une uniformisation nationale du Wifi, une maîtrise de l'ensemble des périphériques qui se connectent ainsi qu'une architecture technique dédiée et sécurisée pour les objets connectés.



Le déménagement du data center Filieris

36
SERVEURS PHYSIQUES
ET BAIES DE STOCKAGE

—
200
SERVEURS VIRTUELS

—
40
APPLICATIONS
IMPACTÉES

—
23
COLLABORATEURS DSI
MOBILISÉS



Les équipes Filieris ont accès à des systèmes d'information sécurisés et fiables. Ici, au centre de santé de Wittenheim (68).

Améliorer l'efficience

Une activité pilotée et suivie au plus près

Le suivi et le pilotage de l'activité de Filieris sont essentiels pour ajuster sa stratégie de développement et assurer l'atteinte des objectifs de performance et de qualité de service.

Après plusieurs années de construction active, Filieris peut à présent capitaliser sur un dispositif complet, alliant une fonction contrôle de gestion structurée et des outils pertinents et fiables.

En 2023, les travaux se sont poursuivis sur la base test de l'entrepôt de données centralisant les données des systèmes d'information. Les premières applications sont en cours de mise en œuvre.

En matière de pilotage financier, les travaux ont débuté en 2023 pour la mise en œuvre d'une comptabilité lissée mensuelle. Ce projet, inscrit dans la COG 2022-2024, vise à améliorer le pilotage de la performance de l'offre de santé en disposant, chaque mois, d'une projection du résultat de fin d'année la plus proche possible de la réalité.

Le cadrage et le calendrier du projet ont été arrêtés, et les travaux ont commencé, au travers d'ateliers réunissant des experts techniques des différents domaines. Le planning s'étend jusqu'à la mi-2024. À terme, ce projet permettra d'effectuer des atterrissages mensuels et des revues complètes deux fois par an.

Des processus optimisés

ARP: des gains financiers et organisationnels

La démarche ARP (amélioration et robustesse des processus) atteint en 2023 un rythme de croisière. Ses méthodes entrent dans les pratiques naturelles des équipes et, après 4 saisons, de vrais gains sont enregistrés. Rappelons que cette démarche collective d'optimisation des processus prend appui sur les acteurs de terrain. Les réflexions collectives permettent d'identifier les points d'amélioration des processus pour un fonctionnement plus fluide.

Sur l'ensemble des domaines traités (RH, achats/marchés, immobilier, comptabilité et finances), les réalisations phares ont permis de simplifier les fonctionnements (procédures nationales, harmonisation des pratiques, création d'outils communs, etc.) et de faciliter la coopération entre les directions fonctionnelles du siège et les entités régionales. Les apports sont autant financiers (par exemple sur la gestion des locations, ou encore le recouvrement des créances) qu'opérationnels (gain de temps, allègement de certaines tâches, pilotage plus efficient).

La démarche se poursuit en mettant l'accent sur des méthodes de conduite de projet simplifiées et un accompagnement renforcé des pilotes.

Vers plus de dématérialisation pour des circuits plus fluides

En septembre 2023, Filieris a rejoint la plateforme Chorus Pro sur laquelle tous les fournisseurs peuvent déposer leurs factures de façon dématérialisée. À terme, la centralisation sur cette plateforme de toutes les factures et leur numérisation permettront une gestion plus simple, une meilleure traçabilité et de meilleurs délais de paiement. C'est tout le processus de gestion des factures qui sera dématérialisé au cours de l'année 2024.

Une gestion RH harmonisée et plus simple

Filieris a poursuivi en 2023 les travaux visant à harmoniser, simplifier et fiabiliser la gestion RH. Un chantier d'envergure au regard de l'histoire de l'entreprise et de ses nombreux métiers.

Mutualisation de la paie de l'ensemble des salariés, harmonisation des usages, développement des fonctionnalités du SIRH (système d'Information des ressources humaines), etc. Ces étapes préalables ont permis de lancer en 2022 le projet de modernisation de l'outil de gestion des temps.

À la clé : une automatisation de traitement des données qui facilitera le travail des gestionnaires RH et permettra de proposer des services utiles aux salariés.

Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 avec une mobilisation importante des acteurs terrain sur la recette. La conduite du changement est également un facteur de réussite et un plan d'accompagnement conséquent a été élaboré pour l'ensemble des salariés.

L'outil est en cours de déploiement.



17
VENTES EN 2023
REPRÉSENTANT 5090 M²
POUR UN MONTANT
DE 1,8 M€

—
1,6 M€
DE LOYERS ET CHARGES
PERÇUS

—
71,4 %
DES SITES ACCESSIBLES
AUX PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE

Un parc immobilier adapté à l'offre de santé

Filieris a poursuivi, en 2023, la mise en œuvre des orientations stratégiques de sa politique immobilière : rénovation du parc immobilier, mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du public) aux personnes à mobilité réduite, travaux visant à réduire les consommations énergétiques, cession des biens vacants non stratégiques.

En 2023, des opérations de densification des surfaces occupées ont été réalisées dans plusieurs bâtiments administratifs : déménagement du siège régional de Metz dans des locaux plus petits en location, regroupement de plusieurs services au sein du siège régional de Lens, libération du 1^{er} étage au siège national pour mise en location, etc.

La politique locative, désormais privilégiée, fait l'objet d'une attention toute particulière, principalement sur l'offre de santé, afin de maîtriser les coûts. Des partenariats avec les collectivités locales permettent notamment de disposer de locaux gratuits ou à loyer réduit. Plusieurs opérations de ce type ont vu le jour en 2023 (voir p. 30).

— FOCUS SUR

L'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmé)

Filieris a adopté un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) pour réaliser une mise en conformité de toutes ses structures recevant du public (essentiellement ses centres de santé) à horizon 2024.

À fin 2023, 36 sites ont fait l'objet de travaux de remise aux normes, et sont donc désormais accessibles. 4 sont en cours de travaux ou de transfert vers des locaux déjà aux normes. Il reste 23 sites à mettre aux normes d'ici la fin 2024, date de fin de l'agenda.

Au global, Filieris affiche une belle progression sur ce plan et compte désormais plus de 70 % des sites accessibles.



Filieris met aux normes ses sites pour les rendre accessibles à tous, comme ici, au centre de santé de Montceau-les-Mines (71).

Une politique achat responsable



210
MARCHÉS PUBLICS
NOTIFIÉS

35,86 %
D'ACHAT EN CENTRALES
D'ACHATS
ET GROUPEMENTS
DE COMMANDE

3,48 %
DE GAIN ACHAT,
SOIT 2,8 M€

Chaque année, Filieris achète des produits ou prestations de toute nature : produits pharmaceutiques et matériels médicaux, prestations de travaux, fournitures, services, matériel informatique, alimentation, fluides, etc.

Ces achats, d'un montant de 56 M€ pour 2023, sont effectués dans le cadre d'une politique achat qui vise à acheter de manière performante, en répondant au plus près aux besoins métiers.

Cela signifie également être attentif aux circuits courts, aux aspects sociaux et environnementaux, à la qualité du service rendu. C'est dans cette optique que Filieris a signé en 2022 la charte « Relations fournisseurs et achats responsables ».

En 2023, dans cette logique d'achats responsables, Filieris a actualisé et diffusé sa charte de déontologie de l'achat. Cette charte rappelle les grands principes de la commande publique et les décline en conseils et consignes, afin de donner des repères clairs aux collaborateurs en relation avec les fournisseurs.

Pour faciliter le travail de ses acheteurs, un nouvel outil a également été mis en place. Proche de l'intelligence artificielle, l'outil permet notamment de donner accès à une banque de données fournisseurs, pour mieux ajuster les cahiers des charges et trouver le bon équilibre entre performance économique et qualité.

Enfin, Filieris a débuté en 2023 les travaux d'élaboration de son SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables) dans le but de formaliser ses engagements en matière d'achats durables. Issu d'une démarche associant différents acteurs en interne, le SPASER sera publié courant 2024.



Filieris achète de nombreux produits ou prestations, dont des produits pharmaceutiques. Centre de santé de Wittelsheim (68).



Filieris était présent à SantExpo, rendez-vous incontournable du secteur à Paris, en mai 2023.

Communiquer, guider, informer

Informers les patients pour les guider dans leur parcours de soins, mieux faire connaître ses atouts en tant qu'employeur pour favoriser le recrutement sur les métiers en tension, informer les collaborateurs : la stratégie de communication du groupe Filieris accompagne ses publics.

Des efforts significatifs ont été déployés pour mieux informer les collaborateurs (newsletter, journal interne, intranet accessible depuis un mobile, etc.).

La visibilité de Filieris a été développée grâce, notamment, à une signalétique étendue et à une présence active sur les réseaux sociaux. Le site filieris.fr a par ailleurs fait l'objet d'une refonte. La mise en ligne est intervenue en octobre 2023. L'interface a été conçue pour une navigation plus fluide et plus simple, de manière à offrir une expérience utilisateur optimale, notamment depuis un smartphone. Parmi les fonctionnalités proposées : la géolocalisation des établissements Filieris et une rubrique « Offres d'emploi ».

Les contenus respectent les contraintes d'accessibilité pour permettre aux personnes en situation de handicap de les consulter facilement. L'audit de conformité réalisé par une société indépendante révèle que le site est conforme à 92 % au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Enfin, une attention particulière a été portée à la marque employeur pour faciliter le recrutement, notamment dans le domaine médical, avec la formalisation de la plateforme de marque employeur et la participation à divers événements pour accroître la notoriété de Filieris auprès des professionnels de santé.



105
SITES ÉQUIPÉS
EN SIGNALÉTIQUE

+20 %
DU NOMBRE
D'ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX FILIERIS

18
ÉVÉNEMENTS,
CONGRÈS, SALONS,
JOB DATING,
AFTERWORKS



Au service des **affiliés miniers**



La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de Sécurité sociale des mines.

Du fait de la baisse du nombre d'affiliés miniers, la gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes :

- Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles : CNAM (Caisse nationale de l'Assurance Maladie) ;
- Assurance vieillesse et invalidité : Caisse des Dépôts ;
- Action sanitaire et sociale individuelle : ANGDM (Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs).

La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

75 900
AFFILIÉS

—
182 711
RETRAITÉS

—
2 Mds€
DE PRESTATIONS
VERSÉES

L'assurance maladie et l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles

La gestion de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) a été confiée en 2015 à la CNAM. Cette dernière, au travers de trois CPAM, assure pour le compte de la CANSSM :

- la gestion des prestations des bénéficiaires (Artois et Moselle);
- la gestion de l'allocation décès (Côte d'Opale).

La bonne collaboration des équipes de la CNAM et de la CANSSM, le suivi de la mise en œuvre des mandats via un comité de pilotage et une commission d'administrateurs dédiée, permettent de veiller à la qualité du service rendu aux affiliés.

Les faits marquants

Les indicateurs du mandat de gestion CANSSM/CNAM sont respectés, et ce, malgré la diversité des demandes. L'utilisation accrue des canaux dématérialisés (courriels, connexion au site ameli.fr) a contribué à développer les relations entre assurés et CPAM.

Afin de tenir compte du profil des publics peu à l'aise avec l'outil informatique, la qualité de l'accueil téléphonique a été maintenue avec un taux de décroché en nette amélioration au second semestre 2023.

Au cours de l'année 2023, 293 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable, dont 69 ont été adressés en départage au conseil d'administration de la CANSSM.

Depuis 2021, la gestion des soins de santé des affiliés, en cas de transfert définitif de résidence à l'étranger, est assurée par la CDC Retraite des Mines.

Les assurés disposent d'un formulaire de soins de santé qui leur permet d'être pris en charge dans leur pays de résidence, selon les règles de ce dernier.

Ces traitements sont réalisés de plus en plus souvent par voie dématérialisée, notamment au sein de l'Union européenne.

L'année 2023 a connu la validation de 1 074 formulaires de soins de santé, principalement au Maroc, en Algérie et en Europe.

Les évolutions réglementaires

L'année 2023 a connu peu d'impacts directs de la loi de financement de sécurité sociale sur le régime minier.

L'activité

| | 2023 | 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Nombre de bénéficiaires ouvrant droit | 63 229 | 67 757 |
| Nombre d'ayants droit | 12 671 | 13 971 |
| Total bénéficiaires | 75 900 | 81 728 |
| Âge moyen des bénéficiaires (ouvrant droit) | 79,7 | 79,5 |
| Proportion de 65 ans et plus (ouvrant droit) | 89,3 % | 88,1 % |
| Montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès | 809 M€ | 819 M€ |
| <i>Dont soins de ville</i> | 349 M€ | 368 M€ |
| Montant total des dépenses accidents du travail/ maladies professionnelles | 177 M€ | 187 M€ |
| <i>Dont rentes</i> | 175 M€ | 184 M€ |
| Nombre de rentes AT/MP en gestion | 19 210 | 19 930 |
| Complémentaire santé solidaire (CSS) | | |
| Nombre de bénéficiaires | 230 | 215 |



Consultation d'une affiliée au centre de santé de La Mure (38).

L'assurance **vieillesse, invalidité, décès**

La gestion du risque vieillesse et invalidité des assurés relevant du régime minier a été confiée par mandat de gestion à la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts. La CDC Retraite des Mines assure le recouvrement des cotisations, le paiement des pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé (conjoint et enfant), mais aussi d'invalidité.



RETRAITÉS
4 660
DOSSIERS EN GESTION
DES AVANTAGES EN NATURE,
CHAUFFAGE ET/OU
LOGEMENT PRIS EN CHARGE

PRÉ-RETRAITÉS
800
DOSSIERS
DE PRÉ-RETRAITE
AVEC VERSEMENT ASSOCIÉ
DES AVANTAGES EN NATURE,
CHAUFFAGE
ET/OU LOGEMENT

20 M€
MONTANT TOTAL BRUT
DES AVANTAGES
EN NATURE
VERSÉS EN 2023

Les faits marquants

La prise en charge d'une nouvelle gestion transférée par la CANSSM

Par avenant à la convention de service de 2006, la CANSSM a sollicité la CDC pour prendre en charge, pour ses ex-salariés, la gestion des avantages en nature des retraités ainsi que les prestations et avantages en nature servis aux pré-retraités, avec intégration complète du périmètre dans son système d'information.

La mise en production de cette nouvelle gestion dans les outils SI (système d'information) de la CDC est effective depuis le 1^{er} février 2023.

Les nouvelles mesures réglementaires en 2023, liées à la réforme des retraites

Dans le cadre de la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 intégrant la réforme des retraites, deux nouveaux décrets d'application n° 2023-751 et 753 du 10 août 2023 impactant le régime minier ont été publiés, modifiant les règles relatives au cumul emploi-retraite et à la retraite progressive pour les affiliés.

La revalorisation des prestations en 2023

| Revalorisation des pensions Retraite des Mines | |
|--|---|
| Pensions de retraite de base | 0,8 % au 1 ^{er} janvier 2023 |
| Minima de pension | |
| Certains minima sociaux | |
| Pensions d'invalidité | 5,6 % au 1 ^{er} avril 2023, à appliquer à partir des montants en vigueur au 1 ^{er} avril 2022 |
| Allocation supplémentaire d'invalidité | |
| Majoration pour aide constante d'une tierce personne | |
| Prestations accidents du travail et maladies professionnelles, capital décès | |
| Prestations CANSSM | |
| Pensions de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO | 4,9 % au 1 ^{er} novembre 2023 |

Les développements inter-régimes pour simplifier les démarches

Le régime de retraite des mines intègre tous les projets développés par le groupement d'intérêt public (GIP) Union Retraite sous l'égide des pouvoirs publics.

Dans le cadre de la dématérialisation des échanges entre usagers et administrations, de la simplification du droit et des démarches administratives, des services ont été mis à la disposition des usagers et des administrations.

Les développements et services aux usagers du GIP UR pour Retraite des Mines, en complément de la mise en place du RGCU (Répertoire de gestion des carrières unique) fin 2022, au sein de l'unité de gestion Mines, couvrent un périmètre étendu : présentation chronologique de la carrière et demande de rectification de carrière en ligne, demande unique de retraite ou de réversion en ligne, mutualisation des contrôles d'existences et de la situation maritale des résidents à l'étranger, simulateur d'éligibilité de réversion et de pension d'orphelin, téléservice de « Déclaration des enfants ».

Des portails internet qui facilitent les démarches

Le site inter-régimes Info Retraite, véritable guichet unique dématérialisé, accompagne les affiliés avant, pendant et après leur départ à la retraite. Il simplifie les démarches liées aux questions de retraite.

L'assuré affilié à la Retraite des Mines peut ainsi déposer une demande unique de retraite en ligne au titre de l'ensemble de sa carrière, tous régimes confondus, à l'âge légal de départ en retraite, et téléverser ses pièces justificatives de façon entièrement dématérialisée. Il en est de même pour effectuer une demande de pension de réversion.

Le site internet Retraite des Mines a quant à lui fait l'objet d'une refonte complète en 2022, incluant un accès à l'espace personnel « Ma retraite publique ». Cet accès simplifié a conduit à une forte augmentation de la fréquentation au cours de l'année 2023.

Enrichie par le portail inter-régimes en 2022, la plateforme « Ma retraite publique » permet également aux affiliés d'accéder plus facilement aux services du site Info Retraite et à leurs documents personnels (attestations fiscales, attestations de paiement, etc.).

Les indicateurs d'utilisation de cette plateforme sont globalement en progression entre 2022 et 2023.



Le site internet
Retraite des Mines

94 367
CONNEXIONS

—
163 305
PAGES CONSULTÉES

L'activité

| | 2023 | 2022 |
|--|----------|----------|
| Nombre de retraités | 182 711 | 193 087 |
| Âge moyen des bénéficiaires (hors droits dérivés enfants) | 79,5 | 79,2 |
| Pensionnés résidant à l'étranger | 19 % | 19 % |
| Prestations versées | 1,08 Md€ | 1,12 Md€ |
| Montant moyen annuel des pensions | | |
| Pensions de droits personnels | 8 458 € | 8 292 € |
| Pensions de réversion | 4 405 € | 4 357 € |



Accès des affiliés miniers
à « Ma retraite publique »

100 074
CONNEXIONS
(NOMBRE DE CONNEXIONS
AVEC 1 CONTRAT RETRAITE
DES MINES)

—
13 600
ATTESTATIONS FISCALES
TÉLÉCHARGÉES

—
54 855
ATTESTATIONS
DE PAIEMENT
TÉLÉCHARGÉES



Le soutien aux aînés par le service d'aide à domicile Filieris du Nord, près de Lens (62).

L'action **sanitaire et sociale**

La CANSSM est en charge de l'action sanitaire et sociale collective et assure la gestion du budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS). Le BNASS finance des actions collectives directement portées par les structures Filieris ou par des organismes extérieurs ou des partenaires développant des actions pour une prise en charge globale des affiliés et/ou ressortissants miniers, et plus globalement des patients et résidents de chaque structure Filieris.

Les actions engagées permettent notamment de prévenir les risques et les situations de vie ayant des impacts sur la santé, de préserver l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles (grand âge, isolement social, etc.), de proposer des services adaptés aux besoins recensés (aidants-aidés).

Le BNASS assure également le financement de l'action immobilière des établissements Filieris (prêts) et de l'action sanitaire et sociale individuelle gérée par l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM).

En 2023, le BNASS a ainsi consacré 23 M€ aux actions collectives et individuelles.

Les animations : au cœur des projets des établissements

Tout au long de l'année, des animations sont organisées grâce au concours du BNASS, pour le plus grand bonheur des résidents des Ehpad et des résidences autonomie Filieris.

Ces animations font partie intégrante de la vie dans les structures et ont un rôle à part entière dans le maintien de l'autonomie des habitants. Elles permettent de rompre l'isolement, de stimuler les capacités cognitives et motrices des personnes âgées et de favoriser les échanges.

Parmi les actions conduites en 2023 : une journée santé bien-être pour les résidences autonomie, des sorties à la mer, des sorties culturelles et thématiques, des ateliers à thème, etc.

Dans les Hauts-de-France, les Ehpad et les résidences autonomie ont ainsi inscrit le programme d'animation et d'activités physiques adaptées dans leurs projets de service. Ces programmes sont construits selon les souhaits des résidents et des représentants au conseil de vie sociale.

Des équipements adaptés

Le BNASS finance de nombreux équipements pour le bien-être des résidents des établissements Filieris ou gérés par des associations accueillant des ressortissants miniers. Les équipements et matériels acquis permettent la mise en œuvre de thérapies alternatives (bornes musicales, chariot Snoezelen, matériel connecté).

En 2023, l'Ehpad Filieris Les Lupins, à Creutzwald (57), a ainsi fait l'acquisition d'une table interactive et équipé un couloir de panneaux lumineux au plafond pour reconstituer le ciel et donner une sensation d'espace.

À l'Ehpad Filieris Germaine Tillion, à Montceau-les-Mines (71), c'est tout le matériel permettant de rééquiper le salon de coiffure qui a été financé.

À l'Ehpad Filieris de Pampelonne (81), le BNASS a contribué au financement du nouvel espace déjeuner, dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien (PAIQ), un projet européen, porté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Le nouveau mobilier est adapté aux capacités des résidents et facilite l'accompagnement de la prise des repas, diminuant, par exemple, le risque de fausse route.

D'autres projets ont également vu le jour en 2023, tels que la climatisation de la salle de télévision à Folcheran (07).

L'action sanitaire et sociale individuelle

La CANSSM contribue également, via le BNASS, au financement de l'action sanitaire et sociale individuelle, qui a été transférée à l'ANGDM.

Outre la politique d'action sanitaire et sociale individuelle, l'ANGDM assure la gestion des services sociaux et de la politique vacances au bénéfice des assurés du régime minier.

L'action sanitaire et sociale individuelle est principalement orientée vers l'aide au maintien à domicile (aide-ménagère), le renforcement du lien social et la prévention de la perte d'autonomie.



Sortie à Berck-sur-Mer (62) pour les résidents et patients des établissements des Hauts-de-France.



BNASS
actions collectives 2023
(CANSSM)

3,16 M€
DÉPENSES TOTALES
2023

- SECTION VIEILLESSE: **0,88 M€**
- SECTION MALADIE: **1,78 M€**
- SECTION AT/MP: **0,5 M€**

BNASS
actions individuelles 2023
(ANGDM)

19,7 M€
DÉPENSES TOTALES
2023

- BRANCHE VIEILLESSE: **16,3 M€**
- BRANCHE MALADIE: **3,4 M€**
- BRANCHE AT/MP: **0,07 M€**



Données **financières**



Les résultats financiers de l'offre de santé Filieris reprennent leur tendance à l'amélioration en 2023, avec un déficit qui se réduit. Les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserve.

Les résultats financiers de l'offre de santé Filieris

Une situation financière qui s'améliore

Après une amélioration pendant plusieurs années, Filieris a vu ses résultats fléchir avec la crise sanitaire. Si les effets de cette dernière se font encore sentir, on observe pour 2023 une reprise de la tendance à la hausse, avec une amélioration de 5 % du résultat.

Ainsi, le déficit se réduit de 1,2 M€ pour se situer à -22,4 M€ en 2023 contre -23,6 M€ en 2022.

Globalement, les centres de santé améliorent très nettement leur situation bien qu'ils continuent de constituer l'essentiel du déficit (-17,8 M€).

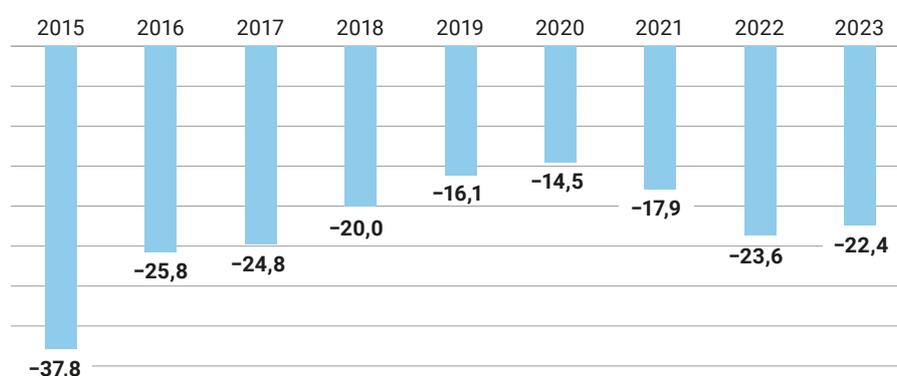
En revanche, en 2023, le résultat des établissements SMR s'est dégradé, sous l'effet conjugué des suites de la crise sanitaire et de l'inflation.

Les résultats du secteur médico-social sont en nette amélioration grâce au rétablissement des services d'aide et d'accompagnement à domicile et aux bons résultats des SSIAD.

D'une manière générale, les tensions sur le recrutement sont restées importantes, mais la légère détente observée en 2023 a eu un effet direct sur les résultats.

| | 2023 | 2022 |
|--|----------|----------|
| Offre sanitaire (dont 11 établissements SMR) | -3,8 M€ | -0,2 M€ |
| Offre médico-sociale (dont 6 Ehpad, 1 SPASAD, 16 SSIAD, 2 services d'aide à domicile) | 0,5 M€ | -0,6 M€ |
| Offre ambulatoire (dont 136 centres de santé) | -19,1 M€ | -22,8 M€ |

Résultats de l'offre de santé Filieris (en M€)



Des effectifs en diminution, mais des charges en hausse

Malgré les difficultés de recrutement sur les postes de soignants, mais aussi d'aides à domicile ayant conduit à une diminution des effectifs, les charges de personnel sont en hausse de 2 %.

Plusieurs revalorisations (augmentation de la valeur du point de la fonction publique, du point minier, du point UCANSS et du point FEHAP) ont engendré une hausse des charges de personnel, inégalement compensée selon les secteurs.

Les revalorisations salariales au titre du « Ségur de la santé » ont concerné les établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux. Les financements alloués par les ARS et les conseils départementaux ont en partie compensé cette hausse.

La pénurie de professionnels a également conduit à augmenter le recours au personnel intérimaire pour maintenir la continuité de service (+56,4 %).

Une inflation qui s'inscrit dans la durée

L'année 2023 a également été marquée par une augmentation des coûts avec une inflation annuelle qui s'est établie à +4,8 %. Cette tendance a conduit à une hausse significative des autres charges de fonctionnement de l'ensemble des structures de santé Filieris, en particulier des coûts énergétiques (+26 %), mais aussi alimentation, prestations et sous-traitance, etc.

Seuls les établissements sanitaires et les établissements et services médico-sociaux ont été accompagnés par des mesures de compensation.

Les centres de santé améliorent leur situation

Les centres de santé enregistrent une nette amélioration de leur situation bien qu'ils continuent de constituer l'essentiel du déficit (-17,8 M€). 22 centres de santé sont excédentaires contre 11 en 2022. Cette amélioration s'explique notamment par une baisse des charges combinée à une hausse des produits, les subventions d'exploitation venant compenser le ralentissement de l'activité dû à la pénurie de personnel soignant.

Un secteur sanitaire en difficulté malgré une hausse des produits

Les établissements de santé Filieris enregistrent une augmentation de leur déficit qui atteint -3,8 M€ en 2023, malgré une hausse des produits (dotations de financement, produits de l'activité hospitalière, recettes liées aux chambres particulières). Comme l'ensemble du secteur en France, les établissements Filieris subissent encore les effets de la crise sanitaire et les difficultés liées à la pénurie de personnel soignant. Les charges ont par ailleurs, sous l'effet de l'inflation, continué leur progression et impacté les dépenses sur les postes suivants : alimentation, entretien et réparation, énergie.

7 établissements de santé Filieris sur 11 restent toutefois excédentaires.

Une offre médico-sociale excédentaire

En 2023, l'activité médico-sociale présente un résultat excédentaire de +0,5 M€ contre un déficit de -0,6 M€ en 2022. Cette amélioration est portée par les services à domicile (SSIAD et SAAD) et la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée à la Motte d'Aveillans, en Isère.

Les Ehpad enregistrent quant à eux un résultat excédentaire de +0,7 M€ avec toutefois une situation contrastée selon les structures.

Les services d'aide à domicile enregistrent une amélioration de leur situation avec un déficit qui se réduit de 1,1 M€ pour s'établir à -0,3 M€.

Le résultat des SSIAD confirme sa tendance et progresse pour atteindre un excédent de 1,4 M€.

Les résultats des activités commerciales

Les pharmacies enregistrent un déficit de -2,5 M€ en 2023 contre -2,2 M€ en 2022.

Cette augmentation du déficit s'inscrit dans un contexte de fermeture progressive des pharmacies du régime minier. Les officines sont ouvertes aux seuls affiliés et enregistrent une réduction de leur activité du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires.

Le service de vente et de location de matériel médical enregistre un résultat de +1,29 M€, soit une stabilisation après plusieurs années de diminution. Le déménagement du service vers des locaux plus fonctionnels, en 2023, et une politique commerciale plus soutenue devraient contribuer à renforcer cette tendance.

L'activité optique enregistre un déficit de -167 K€. Les magasins d'optique enregistrent globalement une diminution du chiffre d'affaires de 23 % liée à une baisse des ventes en magasin. Le centre d'optique de Freyming-Merlebach (57), en déficit, a fermé en cours d'année 2023. Celui d'Auchel (62) a fermé en toute fin d'année.

La maîtrise des risques

En 2023, le groupe national de maîtrise des risques (GNMR), qui gère la mise en œuvre des plans annuels de contrôle interne, a concentré ses travaux sur les conséquences de la publication du décret n° 2022-1283 du 30 septembre 2022 relatif au contrôle interne des organismes de sécurité sociale. Ce dernier réaffirme les rôles de la direction générale et de la direction comptable et financière dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs de management des risques et de contrôle interne.

Parallèlement, les risques informatiques ont fait l'objet d'une surveillance particulière qui a induit la poursuite des investissements en matière de lutte contre les cyberattaques.

L'élargissement de la cartographie des risques aux directions régionales a également été acté en 2023. Le prestataire, en charge de ce volet, a été désigné et ses travaux sont entrés dans une phase active.

Les travaux de contrôle interne se sont poursuivis, en particulier sur le processus de la paie.

Sous l'égide de la direction comptable et financière et de la direction nationale des ressources humaines, des échanges par processus (ou zones de risque) ont réuni les experts métiers du service paie national et du GNMR. Ces actions se poursuivront en 2024.

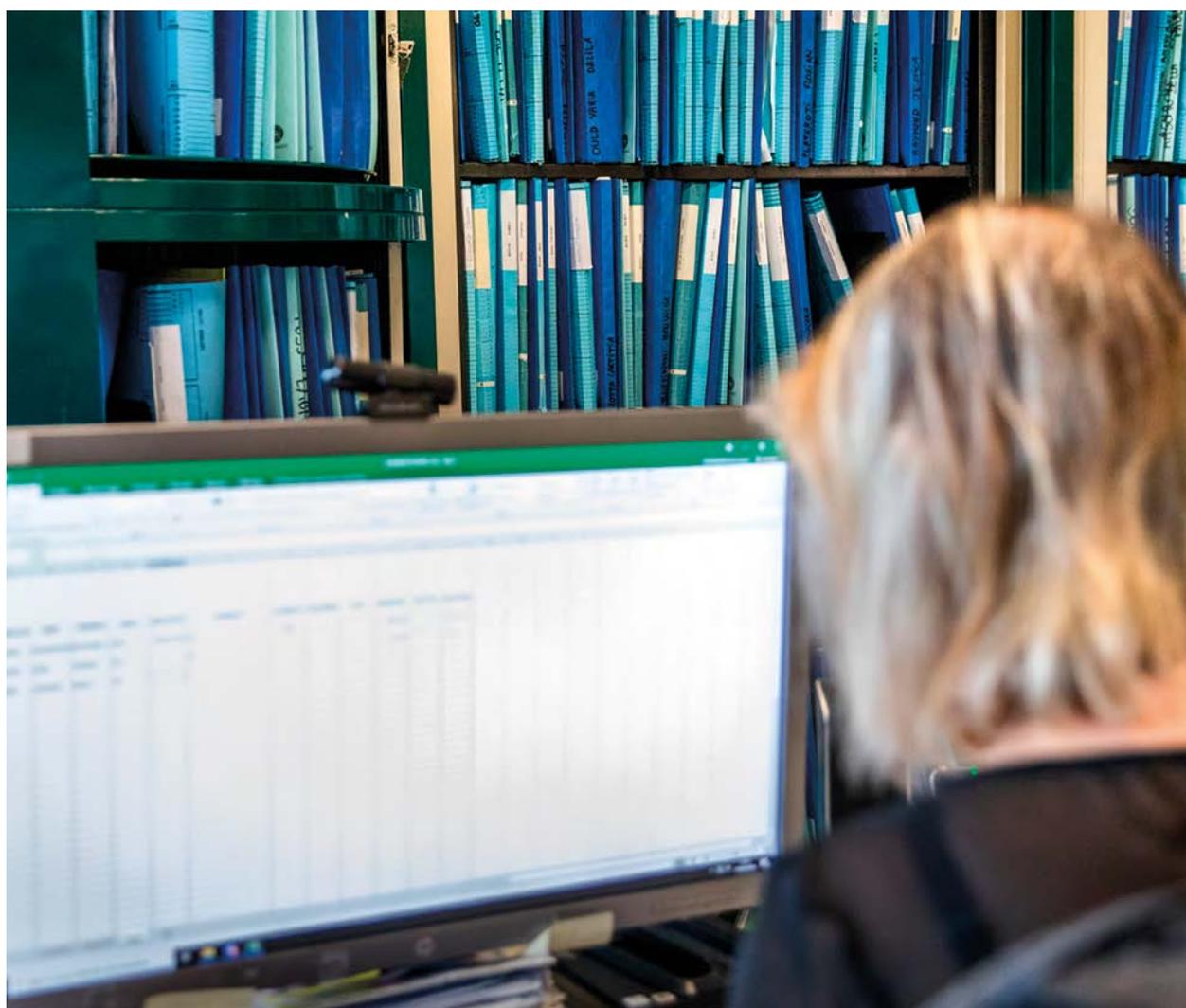
Les référents GNMR ont également participé activement à la clôture annuelle des comptes. Force de proposition en matière d'automatisation de ce processus, ils ont contribué à optimiser fortement les délais de traitement et à améliorer la fluidité dans la production et l'analyse des données comptables et financières.

La **certification** des comptes

Pour l'exercice 2023, les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserve et sans recommandations.

Cette opinion émise par le commissaire aux comptes a été obtenue après la mise en œuvre des travaux d'audit, tant dans les domaines du contrôle interne que dans celui des comptes de l'assurantiel et de l'offre de santé, ainsi que du système d'information.

Ce bon résultat récompense des travaux réalisés dans un contexte de calendrier de clôture des comptes encore resserré cette année, conformément aux exigences légales liées aux comptes de la Sécurité sociale. Ces opérations ont particulièrement mobilisé les équipes Filieris, mais aussi celle de ses partenaires (ANGDM, CDC, CPAM).



Les comptes 2023 de la CANSSM ont été certifiés sans réserves.

Bilan actif (au 31 décembre 2023)

| ACTIF (en unité monétaire) | Exercice 2023 | | | Exercice 2022 | Variation | Écart |
|--|--------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| | Brut | Amortissements, dépréciations | Net | Net | | |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 11 114 176 | 8 258 450 | 2 855 726 | 2 707 844 | 5,5 % | 147 882 |
| Concessions, logiciels et droits similaires acquis (205) | 9 179 858 | 8 178 140 | 1 001 718 | 905 731 | 10,6 % | 95 987 |
| Autres immobilisations incorporelles* (201, 203, 206, 208, 232, 237) | 1 934 317 | 80 309 | 1 854 008 | 1 802 112 | 2,9 % | 51 896 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 396 074 373 | 272 014 995 | 124 059 378 | 119 830 509 | 3,5 % | 4 228 869 |
| Terrains (211) | 58 265 576 | 22 000 | 5 804 576 | 5 874 756 | - 1,2 % | - 70 180 |
| Agencements, aménagements de terrains (212) | 4 444 914 | 3 528 557 | 916 357 | 1 001 098 | - 8,5 % | - 84 742 |
| Constructions (213) | 265 485 333 | 176 682 174 | 88 803 158 | 90 922 614 | - 2,3 % | - 2 119 456 |
| Installations techniques, matériel et outillage (215) | 55 335 501 | 48 806 915 | 6 528 586 | 6 480 890 | 0,7 % | 47 696 |
| Diverses autres immobilisations corporelles (214, 218) | 49 116 172 | 42 975 349 | 6 140 824 | 5 566 969 | 10,3 % | 573 854 |
| Immobilisations corporelles en cours (231) | 7 984 815 | 0 | 7 984 815 | 5 281 785 | 51,2 % | 2 703 030 |
| Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238) | 7 881 063 | 0 | 7 881 063 | 4 702 396 | 67,6 % | 3 178 667 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (26, 27) | 97 700 093 | 8 236 | 97 691 857 | 103 070 782 | - 5,2 % | - 5 378 925 |
| Titres de participation et parts (261) | 32 638 745 | 0 | 32 638 745 | 32 639 769 | 0,0 % | - 1 023 |
| Créances rattachées à des participations (266, 267, 268) | 550 863 | 0 | 550 863 | 593 643 | - 7,2 % | - 42 780 |
| Titres immobilisés (271, 272, 273) | 2 427 | 0 | 2 427 | 2 427 | 0,0 % | 0 |
| Prêts (274) | 48 524 720 | 8 236 | 48 516 483 | 51 294 159 | - 5,4 % | - 2 777 676 |
| Dépôts et cautionnements versés (275) | 224 516 | 0 | 224 516 | 190 940 | 17,6 % | 33 577 |
| Autres créances immobilisées (276) | 15 758 822 | 0 | 15 758 822 | 18 349 844 | - 14,1 % | - 2 591 022 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | 504 888 642 | 280 281 681 | 224 606 961 | 225 609 134 | - 0,4 % | - 1 002 174 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | | |
| STOCKS ET ENCOURS (3) | 2 499 833 | 62 184 | 2 437 649 | 2 729 392 | - 10,7 % | - 291 743 |
| CRÉANCES D'EXPLOITATION | 272 559 327 | 37 297 944 | 235 261 383 | 241 302 752 | - 2,5 % | - 6 041 369 |
| Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4091, 4096 à 4098) | 143 584 | 0 | 143 584 | 68 634 | 109,2 % | 74 950 |
| Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095) | 45 114 333 | 26 326 872 | 18 787 461 | 12 401 494 | 51,5 % | 6 385 967 |
| Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131) | 25 393 155 | 9 834 136 | 15 559 018 | 30 828 714 | - 49,5 % | - 15 269 696 |
| Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418) | 6 474 067 | 781 680 | 5 692 387 | 5 824 853 | - 2,3 % | - 132 467 |
| Cotisants - créances | 3 683 971 | 781 680 | 2 902 291 | 2 929 268 | - 0,9 % | - 26 977 |
| Cotisants - produits à recevoir | 2 790 095 | | 2 790 095 | 2 895 585 | - 3,6 % | - 105 490 |
| Personnel et comptes rattachés (42X) | 668 831 | 0 | 668 831 | 637 448 | 4,9 % | 31 383 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X) | 192 464 | | 192 464 | 2 190 | NS | 190 275 |
| Entités publiques (44X) | 73 735 179 | | 73 735 179 | 66 951 498 | 10,1 % | 6 783 681 |
| Organismes et autres régimes de sécurité sociale** (45X) | 106 695 434 | 0 | 106 695 434 | 117 113 149 | - 8,9 % | - 10 417 715 |
| Débiteurs divers (46X) | 14 142 280 | 355 257 | 13 787 024 | 7 474 771 | 84,4 % | 6 312 253 |
| COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTE (47X) | 1 634 256 | | 1 634 256 | 3 415 473 | - 52,2 % | - 1 781 218 |
| CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (486) | 4 480 316 | 0 | 4 480 316 | 4 397 667 | 1,9 % | 82 649 |
| TRÉSORERIE ACTIVE | 16 643 950 | 0 | 16 643 950 | 12 291 331 | 35,4 % | 4 352 619 |
| Disponibilités (51) | 16 588 511 | 0 | 16 588 511 | 12 234 302 | 35,6 % | 4 354 209 |
| Autres (52, 53, 54, 58) | 55 439 | 0 | 55 439 | 57 029 | - 2,8 % | - 1 590 |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 297 817 681 | 37 360 128 | 260 457 553 | 264 136 615 | - 1,4 % | - 3 679 062 |
| TOTAL ACTIF | 802 706 323 | 317 641 809 | 485 064 514 | 489 745 749 | - 1,0 % | - 4 681 235 |

* Dont immobilisations incorporelles en cours et avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles.

** Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Bilan passif (au 31 décembre 2023)

| PASSIF (en unité monétaire) | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Variation | Écart |
|---|----------------------|----------------------|-----------------|----------------------|
| | Net | Net | | |
| FONDS PROPRES | | | | |
| DOTATIONS, APPORTS (102) | 31 421 931 | 31 421 931 | 0,0 % | 0 |
| BIENS REMIS EN PLEINE PROPRIÉTÉ AUX ORGANISMES (103) | 3 100 193 | 3 100 193 | 0,0 % | 0 |
| RÉSERVES (106) | 148 901 254 | 148 175 973 | 0,5 % | 725 281 |
| Régimes de base (ou branches) | 44 257 123 | 44 257 123 | 0,0 % | 0 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | 2 006 754 | 2 006 754 | 0,0 % | 0 |
| Autres | 102 637 377 | 101 912 096 | 0,7 % | 725 281 |
| REPORT À NOUVEAU (11) | - 562 430 522 | - 566 114 566 | - 0,7 % | 3 684 044 |
| Régimes de base (ou branches) | - 429 422 072 | - 434 389 561 | - 1,1 % | 4 967 489 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | - 827 478 | - 740 930 | 11,7 % | - 86 548 |
| Autres | - 132 180 972 | - 130 984 075 | 0,9 % | - 1 196 897 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE (12) | - 3 537 015 | 4 409 325 | - 180,2 % | - 7 946 340 |
| Régimes de base (ou branches) | - 3 456 387 | 4 495 873 | - 176,9 % | - 7 952 260 |
| Régimes complémentaires (ou branches) | - 80 628 | - 86 548 | - 6,8 % | 5 920 |
| Autres | 0 | 0 | NS | 0 |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (13) | 5 861 729 | 5 402 554 | 8,5 % | 459 175 |
| PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (14) | 1 511 302 | 1 506 636 | 0,3 % | 4 666 |
| TOTAL FONDS PROPRES | - 375 171 130 | - 372 097 955 | 0,8 % | - 3 073 175 |
| PROVISIONS (15) | | | | |
| Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion courante) (151) | 3 828 581 | 8 857 074 | - 56,8 % | - 5 028 493 |
| Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion technique) (152) | 60 306 776 | 56 318 305 | 7,1 % | 3 988 471 |
| Autres provisions pour risques et charges (158) | 9 219 298 | 6 001 394 | 53,6 % | 3 217 905 |
| TOTAL PROVISIONS | 73 354 656 | 71 176 773 | 3,1 % | 2 177 883 |
| DETTES FINANCIÈRES | | | | |
| Dépôts et cautionnements reçus (165) | 533 162 | 522 929 | 2,0 % | 10 233 |
| Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167) | 281 000 000 | 398 000 000 | - 29,4 % | - 117 000 000 |
| Autres emprunts et dettes assimilées (titres de créances négociables, etc.) (168) | 5 178 531 | 5 131 690 | 0,9 % | 46 841 |
| TOTAL DETTES FINANCIÈRES | 286 711 693 | 403 654 619 | - 29,0 % | - 116 942 926 |
| DETTES NON FINANCIÈRES | | | | |
| Clients créditeurs (4119) | 889 | 200 | 344,0 % | 689 |
| Cotisants créditeurs (419) | 49 651 | 328 593 | - 84,9 % | - 278 943 |
| Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081) | 11 901 744 | 8 554 118 | 39,1 % | 3 347 626 |
| Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084) | 1 661 064 | 1 865 918 | - 11,0 % | - 204 855 |
| Prestataires: versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086) | 108 810 968 | 114 212 978 | - 4,7 % | - 5 402 011 |
| Prestataires: versements à des tiers (407, 4087) | 142 398 | 143 350 | - 0,7 % | - 953 |
| Personnel et comptes rattachés (42X) | 25 726 015 | 25 353 152 | 1,5 % | 372 862 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X) | 21 884 487 | 12 677 467 | 72,6 % | 9 207 020 |
| Entités publiques (44X) | 78 143 667 | 24 711 909 | 216,2 % | 53 431 758 |
| Organismes et autres régimes de sécurité sociale* (45) | 223 595 322 | 119 069 312 | 87,8 % | 104 526 010 |
| Créditeurs divers (46X) | 14 344 257 | 13 023 547 | 10,1 % | 1 320 709 |
| Comptes transitoires ou d'attente (47X) | 13 595 995 | 67 683 167 | - 79,9 % | - 54 087 171 |
| Produits constatés d'avance (487) | 282 905 | - 1 275 576 | - 122,2 % | 1 558 480 |
| TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES | 500 139 360 | 386 348 137 | 29,5 % | 113 791 223 |
| TRÉSORERIE PASSIVE | | | | |
| Autres éléments de trésorerie passive (51X) | 29 935 | 664 175 | - 95,5 % | - 634 240 |
| TOTAL PASSIF | 485 064 514 | 489 745 749 | - 1,0 % | - 4 681 235 |

* Dont compte courant ACOSS (régime général seulement).

Compte de résultat: charges

| CHARGES (en unité monétaire) | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Variation | Écart |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|----------------|
| | Brut | Net | | |
| CHARGES DE GESTION TECHNIQUE | | | | |
| Prestations sociales (656) | 2 127 139 387 | 2 189 375 419 | - 62 236 031 | - 2,8 % |
| <i>Prestations légales (6561)</i> | 2 077 101 802 | 2 133 274 587 | - 56 172 785 | - 2,6 % |
| <i>Prestations d'action sociale (6562)</i> | 200 332 94 | 21 530 962 | - 1 497 668 | - 7,0 % |
| <i>Actions de prévention (6563)</i> | 2 174 045 | 2 279 635 | - 105 590 | - 4,6 % |
| <i>Prestations spécifiques à certains régimes (6564)</i> | 230 904 51 | 298 539 05 | - 6 763 454 | - 22,7 % |
| <i>Diverses prestations (6565, 6568)</i> | 4 739 796 | 2 436 330 | 2 303 466 | 94,5 % |
| Transferts, subventions et contributions (6571, 6572) | 46 896 550 | 69 230 278 | - 22 333 728 | - 32,3 % |
| Diverses charges de gestion technique (6578, 658) | 452 509 | 635 749 | - 183 240 | - 28,8 % |
| Dotations aux provisions, dépréciations pour charges de gestion technique (6814 et 6817) | 69 550 384 | 59 127 840 | 10 422 544 | 17,6 % |
| TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV) | 2 244 038 830 | 2 318 369 286 | - 74 330 456 | - 3,2 % |
| CHARGES DE GESTION COURANTE | | | | |
| Achats et autres charges externes (60, 61, 62) | 110 063 060 | 103 732 601 | 6 330 459 | 6,1 % |
| Impôts et taxes (63) | 23 856 207 | 21 739 620 | 2 116 587 | 9,7 % |
| Charges de personnel (64) | 224 644 759 | 224 168 935 | 475 823 | 0,2 % |
| <i>Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)</i> | 165 585 823 | 163 541 414 | 2 044 409 | 1,3 % |
| <i>Charges sociales (645 à 648)</i> | 59 058 936 | 60 627 521 | - 1 568 585 | - 2,6 % |
| Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585) | 675 886 | 757 551 | - 81 665 | - 10,8 % |
| Autres charges de gestion courante (651 à 655, sauf 65585) | 2 750 628 | 5 661 437 | - 2 910 809 | - 51,4 % |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817, 684) | 16 890 493 | 12 578 479 | 4 312 014 | 34,3 % |
| TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V) | 378 881 032 | 368 638 623 | 10 242 409 | 2,8 % |
| CHARGES FINANCIÈRES | | | | |
| Charges financières sur opérations diverses (66X, 686X) | 8 399 182 | 1 055 120 | 7 344 062 | 696,0 % |
| TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI) | 8 399 182 | 1 055 120 | 7 344 062 | 696,0 % |
| IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (69) (VII) | 207 519 | 179 604 | 27 916 | 15,5 % |
| TOTAL CHARGES (B = IV + V + VI + VII) | 2 631 526 564 | 2 688 242 633 | - 56 716 069 | - 2,1 % |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EXCÉDENTAIRE (A - B) | 0 | 4 409 325 | - 4 409 325 | |
| TOTAL GÉNÉRAL CHARGES | 2 631 526 564 | 2 692 651 957 | - 61 125 394 | - 2,3 % |

Compte de résultat: produits

| PRODUITS (en unité monétaire) | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Variation | Écart |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|-----------------|
| | Brut | Net | | |
| PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE | | | | |
| Cotisations, impôts et produits affectés (756) | 58 991 111 | 57 411 345 | 1 579 766 | 2,8 % |
| Cotisations sociales (7561) | 53 844 424 | 52 103 066 | 1 741 358 | 3,3 % |
| Impôts: contribution sociale généralisée (7565) | 25 975 | 40 908 | - 14 933 | - 36,5 % |
| Autres impôts et taxes affectés (7566 et 7567) | 5 120 711 | 5 267 371 | - 146 659 | - 2,8 % |
| Produits techniques (757, 758) | 2 223 192 635 | 2 299 752 033 | - 76 559 398 | - 3,3 % |
| Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571) | 1 287 220 784 | 1 332 570 103 | - 45 349 320 | - 3,4 % |
| Contributions publiques (7572) | 924 625 931 | 957 381 624 | - 32 755 693 | - 3,4 % |
| Divers produits techniques (758) | 11 345 920 | 9 800 305 | 1 545 615 | 15,8 % |
| Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X) | 64 319 650 | 63 536 120 | 783 530 | 1,2 % |
| Reprise sur provisions pour charges techniques (7814) | 55 990 511 | 61 534 863 | - 5 544 351 | - 9,0 % |
| Reprise sur dépréciations des actifs circulants (7817) | 8 329 139 | 2 001 257 | 6 327 881 | 316,2 % |
| TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I) | 2 346 503 395 | 2 420 699 498 | - 74 196 102 | - 3,1 % |
| PRODUITS DE GESTION COURANTE | | | | |
| Ventes et prestations de services (701 à 709) | 243 450 698 | 238 999 492 | 4 451 206 | 1,9 % |
| Production immobilisée (72) | 7 947 | 7 863 | 84 | 1,1 % |
| Subventions d'exploitation (74) | 3 600 173 | 3 101 640 | 498 533 | 16,1 % |
| Produits des cessions d'éléments d'actif (75585) | 1 647 295 | 3 154 574 | - 1 507 280 | - 47,8 % |
| Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat (754) | 775 168 | 702 957 | 72 211 | 10,3 % |
| Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585) | 21 778 193 | 20 327 726 | 1 450 468 | 7,1 % |
| Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions liées aux produits de gestion courante (781X, sauf 7814/7817, 791) | 10 224 885 | 5 631 095 | 4 593 791 | 81,6 % |
| TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II) | 281 484 360 | 271 925 348 | 9 559 012 | 3,5 % |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits financiers et transferts de charges financières (76X, 786X) | 1 792 | 27 112 | - 25 319 | - 93,4 % |
| TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III) | 1 792 | 27 112 | - 25 319 | - 93,4 % |
| TOTAL PRODUITS (A = I + II + III) | 2 627 989 548 | 2 692 651 957 | - 64 662 409 | - 2,4 % |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE (B - A) | 3 537 015 | 0 | 3 537 015 | |
| TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS | 2 631 526 564 | 2 692 651 957 | - 61 125 394 | - 2,3 % |

La CANSSM adresse ses remerciements à ses collaborateurs et aux patients de l'offre de santé Filieris pour leur participation lors des prises de vues illustrant ce rapport annuel.

Directeur de la publication : Gilles de Lacaussade, directeur général

Responsable de la publication, conception et rédaction : Direction de la communication

Création graphique et réalisation : www.kazoar.fr

Iconographie : Raphaël de Bengy

Impression : Industria – Juin 2024



flieris.fr



secumines.org

Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social: 77, avenue de Ségur – 75714 Paris Cedex 15

